



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA  
RÉGION NOUVELLE-  
AQUITAINE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°R75-2021-013

PUBLIÉ LE 22 JANVIER 2021

# Sommaire

## **ARS NOUVELLE AQUITAINE DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA VIENNE**

R75-2021-01-11-028 - Arrêté de renouvellement d'autorisation de l'EHPAD Les Jardins d'Eden situé à Quincay (4 pages) Page 3

R75-2021-01-11-029 - Arrêté de renouvellement et de cession d'autorisation de l'EHPAD Les Jardins de Camille situé à Saint Benoit (4 pages) Page 8

## **ARS NOUVELLE-AQUITAINE**

R75-2021-01-13-008 - Arrêté n° OXY 01/2021 du 13 janvier 2021 portant refus d'autorisation de dispensation à domicile d'oxygène à usage médical concernant : la société MAD OUEST ZI 22, rue Chaptal 22000 SAINT BRIEUC pour son site sis rue de Chante Caille ZA des Charriers 17100 SAINTES (2 pages) Page 13

R75-2021-01-13-007 - Arrêté n° PH 03/2021 du 13 janvier 2021 portant modification de l'autorisation d'une officine de pharmacie : EURL Pharmacie Violette 19270 USSAC (2 pages) Page 16

R75-2021-01-15-014 - Arrêté n° PH 04/2021 du 15 janvier 2021 portant cessation d'activité d'une officine de pharmacie : SARL Pharmacie LAFARGE 5, rue Saule 19230 LA ROCHE CANILLAC (2 pages) Page 19

R75-2021-01-22-001 - Décision n° 2021-007 du 22 janvier 2021 portant autorisation de remplacement d'un scanographe à utilisation médicale de classe 3, de marque GE Optima CT 660 délivrée au centre hospitalier de Saintonge à Saintes (17) (3 pages) Page 22

## **RECTORAT DE BORDEAUX**

R75-2021-01-18-002 - Arrêté 21-038 art 34 décret - organisant l'accueil des usagers au sein du CNAM Nouvelle-Aquitaine pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire (2 pages) Page 26

R75-2021-01-18-004 - Arrêté 21-039 art 34 décret - organisant l'accueil des usagers au sein de l'Université de Poitiers pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire (20 pages) Page 29

R75-2021-01-18-003 - Arrêté 21-040 art 34 décret - organisant l'accueil des usagers au sein de l'école EXCELIA La Rochelle pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire. (2 pages) Page 50

## **SGAR Nouvelle-Aquitaine**

R75-2021-01-21-001 - Arrêté du 21 janvier 2021 portant modification de la liste nominative des membres du conseil économique, social et environnemental régional de la région Nouvelle-Aquitaine (2 pages) Page 53

ARS NOUVELLE AQUITAINE DELEGATION  
DEPARTEMENTALE DE LA VIENNE

R75-2021-01-11-028

Arrêté de renouvellement d'autorisation de l'EHPAD Les  
Jardins d'Eden situé à Quincay

*Arrêté de renouvellement d'autorisation de l'EHPAD Les Jardins d'Eden situé à Quincay*



**Le Directeur Général de l'Agence Régionale  
de Santé Nouvelle-Aquitaine**

**Le Président du Conseil Départemental  
de la Vienne**

**ARRETE ARS/DGAS N° 2020-A-DGAS-DHV-SE-0177**

du 10 JAN. 2021

Actant le renouvellement d'autorisation de l'EHPAD  
« Les Jardins d'Eden », sis 13 rue de la Duboiserie à  
QUINCAY (86190), géré par la S.A.R.L. « Les Jardins  
d'Eden »

**VU** le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 312-8 et D312-197 à D. 312-206 relatifs à l'évaluation, et ses articles L. 313-1 à L. 313-27 et R. 313-1 à R. 313-34 relatifs aux droits et obligations des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

**VU** le code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L. 3214-1 et L. 3221-9 ;

**VU** la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;

**VU** le Schéma des solidarités 2020-2024 adopté par délibération du Conseil Départemental de la Vienne le 20 décembre 2019 ;

**VU** l'arrêté du 17 juillet 2018 du Directeur Général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, portant adoption du projet régional de santé (PRS) Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** le schéma régional de santé du projet régional de santé Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** le règlement départemental d'aide sociale de la Vienne ;

**VU** le décret du 7 octobre 2020 portant nomination de M. Benoît ELLEBOODE en qualité de Directeur Général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** la décision du 8 octobre 2020 du Directeur Général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature ;

**VU** l'arrêté du Préfet de la Vienne et du Président du Conseil Général de la Vienne n° 2005-DISS/SE-089 du 24 mai 2005 portant transformation en EHPAD de la résidence « Les Jardins d'Eden » à Quincay ;

**VU** le rapport d'évaluation externe de l'EHPAD « Les Jardins d'Eden » à Quincay reçu le 12 mai 2020 ;

**CONSIDERANT** qu'en l'absence d'injonction de déposer une demande de renouvellement d'autorisation donnée par les autorités compétentes en vertu de l'article L. 313-5 du code de l'action sociale et des familles, cette autorisation est réputée renouvelée par tacite reconduction ;



## ARRETEMENT

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : L'autorisation de l'EHPAD « Les Jardins d'Eden » à Quincay, géré par la SARL « Les Jardins d'Eden » et enregistré comme suit au fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS), est renouvelée tacitement pour une durée de 15 ans à compter de sa date d'échéance, soit à compter du 24 mai 2020.

**Entité juridique** : S.A.R.L. LES JARDINS D'EDEN  
13 rue de la Duboiserie – 86190 QUINCAY  
N° FINESS : 86 000 963 8  
N° SIREN : 434 316 220  
Code statut juridique : 72 - Société A Responsabilité Limitée (S.A.R.L)

**Entité établissement** : EHPAD – LES JARDINS D'EDEN  
13 RUE DE LA DUBOISERIE – 86190 QUINCAY  
N° FINESS : 86 000 967 9  
Code catégorie : 500 Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes  
Capacité : 72 lits

Discipline		Activité / Fonctionnement		Clientèle		Capacité
Code	Libellé	Code	Libellé	Code	Libellé	
924	Accueil Personnes Agées	11	Hébergement complet ou Internat	711	Personnes Agées dépendantes	70
657	Accueil temporaire Personnes Agées	11	Hébergement complet ou Internat	711	Personnes Agées dépendantes	2

Mode de Tarification : [47] ARS/PCD, Tarif partiel, non habilité aide sociale sans PUI

**ARTICLE 2** : Le présent arrêté ne vaut pas habilitation au titre de l'aide sociale à l'hébergement.

**ARTICLE 3** : Le renouvellement de l'autorisation sera subordonné aux résultats des évaluations externes. Les résultats de l'évaluation effectuée par un organisme extérieur doivent être transmis à l'autorité ayant délivré la présente autorisation dans les conditions fixées à l'article D. 312-205 du code de l'action sociale et des familles.

**ARTICLE 4** : Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'EHPAD « Les Jardins d'Eden » à Quincay par rapport aux caractéristiques prises en considération pour son autorisation doit être porté à la connaissance des autorités compétentes, en vertu de l'article L. 313-1 du code de l'action sociale et des familles. L'autorisation ne peut être cédée sans l'accord des autorités compétentes concernées.

**ARTICLE 5** : Le présent arrêté sera notifié au demandeur et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine et au recueil des actes administratifs du Département de la Vienne.

Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès du Directeur Général de l'ARS et du Président du Conseil Départemental,
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent (ce dernier peut saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou de manière dématérialisée via l'application « Telerecours citoyens » accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)).

Fait à Bordeaux, le **11** 1 JAN. 2021

Le Président du Conseil Départemental  
de la Vienne



Alain PICHON

Le Directeur général  
de l'Agence Régionale de Santé  
Nouvelle-Aquitaine



Benoit ELLEBOUDE



ARS NOUVELLE AQUITAINE DELEGATION  
DEPARTEMENTALE DE LA VIENNE

R75-2021-01-11-029

Arrêté de renouvellement et de cession d'autorisation de  
l'EHPAD Les Jardins de Camille situé à Saint Benoit

*Arrêté de renouvellement et de cession d'autorisation de l'EHPAD Les Jardins de Camille situé à  
Saint Benoit*



**Le Directeur Général de l'Agence Régionale  
de Santé Nouvelle-Aquitaine**

**Le Président du Conseil Départemental  
de la Vienne**

**ARRETE ARS/DGAS N° 2020-A-DGAS-DHV-SE-0195  
du 11 JAN. 2021**

Actant le renouvellement d'autorisation de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) « Les Jardins de Camille », sis 26, rue du Pré Médard à Saint-Benoit et la cession d'autorisation au profit de la SA ORPEA, sise 12 rue Jean Jaurès, 92813 PUTEAUX Cedex

**VU** le Code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 312-8 et D 312-197 à D. 312-206 relatifs à l'évaluation, et ses articles L. 313-1 à L. 313-27 et R. 313-1 à R. 313-34 relatifs aux droits et obligations des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

**VU** le Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L. 3214-1 et L. 3221-9 ;

**VU** la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;

**VU** le décret du 7 octobre 2020 portant nomination de M. Benoît ELLEBOODE en qualité de directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** le schéma départemental des solidarités 2020-2024 adopté par délibération du Conseil Départemental le 20 décembre 2019 ;

**VU** l'arrêté du 17 juillet 2018 du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, portant adoption du projet régional de santé (PRS) Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** le schéma régional de santé du projet régional de santé Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** la décision du 8 octobre 2020 du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature ;

**VU** le règlement départemental d'aide sociale de la Vienne ;

**VU** l'arrêté n°2004 DISS/SE-019 du 3 février 2004 portant autorisation de création d'un EHPAD à Saint-Benoit par la SARL « Les Jardins de Camille » et fixant la capacité d'hébergement permanent à 80 lits d'hébergement permanent ;

**VU** l'arrêté n° 2011-A-DGAS-DHV-SE-0130 du 9 juin 2011 autorisant le transfert de gestion de l'EHPAD « Les Jardins de Camille » à Saint-Benoit à la S.A.S ORGANIS, filiale de S.A. ORPEA ;

**VU** le rapport d'évaluation externe de l'EHPAD reçu le 3 février 2017 ;

**VU** l'extrait Kbis Greffe du Tribunal de commerce de Poitiers du 6 novembre 2019 relatif à la SA ORPEA et mentionnant l'acquisition par fusion de la SAS ORGANIS ;

**VU** le courrier du directeur général de la SA ORPEA du 24 février 2020 mentionnant la dissolution sans liquidation de la SAS ORGANIS et sollicitant le transfert d'autorisation de l'EHPAD « Les Jardins de Camille » de Saint-Benoit au profit de la SA ORPEA à compter du 4 juillet 2019 ;

**CONSIDERANT** qu'il convient d'acter la cession d'autorisation de l'EHPAD « Les Jardins de Camille » géré par la SAS ORGANIS au profit de la SA ORPEA ;

**CONSIDERANT** que cette cession d'autorisation s'effectue sans surcoût budgétaire et dans la continuité du fonctionnement des services ;

**CONSIDERANT** qu'en l'absence d'injonction de déposer une demande de renouvellement d'autorisation donnée par les autorités compétentes en vertu de l'article L. 313-5 du Code de l'action sociale et des familles, cette autorisation est réputée renouvelée par tacite reconduction ;

**SUR PROPOSITION** conjointe de la Directrice de la Délégation Départementale de la Vienne de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et du Directeur Général des Services du Département de la Vienne ;

## **ARRETEMENT**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : L'autorisation de l'EHPAD Résidence « Les Jardins de Camille » à SAINT-BENOIT, géré par la SAS ORGANIS, filiale de la SA ORPEA sise 12 rue Jean Jaurès, 92813 PUTEAUX Cedex est renouvelée tacitement pour une durée de 15 ans à compter de sa date d'échéance, soit à compter du 3 février 2019.

**ARTICLE 2** : L'autorisation de l'EHPAD Résidence « Les Jardins de Camille » à SAINT-BENOIT, géré par la SAS ORGANIS est cédée à la SA ORPEA à compter du 4 juillet 2019, sans changement, soit pour une capacité de 80 lits d'hébergement permanent et enregistré comme suit au fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) :

**Entité juridique** : SA ORPEA  
N° FINESS : 92 003 015 2  
N° SIREN : 401 251 566  
Code statut juridique : 73 – Société Anonyme  
Adresse : 12 rue Jean Jaurès 92813 PUTEAUX Cedex

**Entité établissement** : EHPAD Résidence « Les Jardins de Camille »  
N° FINESS: 860007038  
Code catégorie : 500 Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes  
Adresse : 26, rue du Pré Médard 86280 SAINT-BENOIT  
Capacité : 80 lits pour Personnes Agées Dépendantes

Discipline		Activité / Fonctionnement		Clientèle		Capacité
Code	Libellé	Code	Libellé	Code	Libellé	
924	Accueil pour Personnes Agées	11	Hébergement complet internat	711	Personnes Agées Dépendantes	80

Mode de Tarification : 47 ARS/PCD, Tarif partiel, non habilité aide sociale sans PUI



**ARTICLE 3** : Le présent arrêté ne vaut pas habilitation à l'aide sociale à l'hébergement ;

**ARTICLE 4** : Le renouvellement de l'autorisation sera subordonné aux résultats des évaluations externes. Les résultats de l'évaluation effectuée par un organisme extérieur doivent être transmis à l'autorité ayant délivré la présente autorisation dans les conditions fixées à l'article D. 312-205 du code de l'action sociale et des familles.

**ARTICLE 5** : Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'EHPAD Résidence « Les Jardins de Camille » de Saint-Benoît par rapport aux caractéristiques prises en considération pour son autorisation doit être porté à la connaissance des autorités compétentes, en vertu de l'article L. 313-1 du code de l'action sociale et des familles. L'autorisation ne peut être cédée sans l'accord des autorités compétentes concernées.

**ARTICLE 6** : Le présent arrêté sera notifié au demandeur et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine et au recueil des actes administratifs du Département de la Vienne.

Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet :

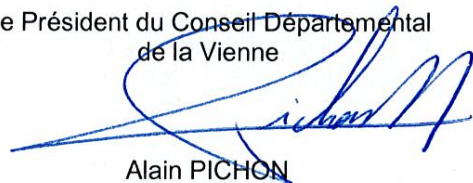
- d'un recours gracieux auprès du Directeur Général de l'ARS et du Président du Conseil Départemental,
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Un recours juridictionnel sur l'application Télérecours citoyens est également possible en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait à Bordeaux, le **11 JAN. 2021**



Le Président du Conseil Départemental  
de la Vienne



Alain PICHON



# ARS NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2021-01-13-008

Arrêté n° OXY 01/2021 du 13 janvier 2021  
portant refus d'autorisation de dispensation à domicile  
d'oxygène à usage médical concernant :

*Refus d'autorisation de dispensation à domicile d'oxygène à usage médical concernant :*

**la société MAD OUEST**

*la société MAD OUEST*

**ZI 22, rue Chaptal**

*22000 SAINT BRIEUC*

**22000 SAINT BRIEUC**

*pour son site*

*sis rue de Chante Caille*

**pour son site**

*ZA des Charriers*

**sis rue de Chante Caille**

**ZA des Charriers**

**17100 SAINTES**

## Arrêté n° OXY 01/2021 du 13 janvier 2021

Portant refus d'autorisation de dispensation à domicile d'oxygène à usage médical concernant

la société MAD OUEST  
ZI 22, rue Chaptal  
22000 SAINT BRIEUC

pour son site

sis rue de Chante Caille  
ZA des Charriers  
17100 SAINTES

### Le Directeur Général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine

**VU** le code de la santé publique et notamment les articles L.4211-5 et L. 5232-3 ;

**VU** le décret du 7 octobre 2020 publié au Journal Officiel de la République Française le 8 octobre 2020, portant nomination de Monsieur Benoît ELLEBOODE en qualité de directeur général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** l'arrêté du 16 juillet 2015 relatif aux bonnes pratiques de dispensation à domicile de l'oxygène à usage médical ;

**VU** la décision du 8 octobre 2020 du directeur général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature publiée le 9 octobre 2020 au recueil des actes administratifs n° R75-2020-10-08-002 ;

**CONSIDÉRANT** la demande du 22 octobre 2019, présentée par la S.A.S "MAD OUEST", dont le siège social est situé Z.I 22, rue Chaptal 22000 SAINT BRIEUC en vue d'obtenir l'autorisation de dispensation à domicile d'oxygène à usage médical depuis un site de rattachement implanté rue de Chante Caille, ZI des Charriers à Saintes (17100) ;

**CONSIDÉRANT** que cette demande a été enregistrée au vu de l'état complet du dossier le 5 décembre 2019 ;

**CONSIDÉRANT** que la demande susmentionnée a reçu un avis favorable avec réserves du conseil central de la section D de l'ordre national des pharmaciens le 21 janvier 2020 ;

**CONSIDÉRANT** l'avis défavorable du pharmacien inspecteur de santé publique émis le 25 novembre 2020 suite au rapport d'instruction du 18 novembre 2020 qui fait observer que 21 remarques formulées lors de l'instruction du 7 juillet 2020 sont maintenues en l'absence de réponses satisfaisantes ;

**CONSIDERANT** que les moyens en locaux, personnels, systèmes d'information, systèmes documentaires ne permettent pas d'autoriser l'activité demandée.

### **ARRETE**

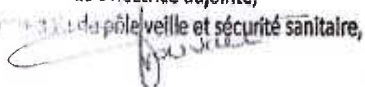
**Article 1<sup>er</sup>** : La demande d'autorisation de dispensation à domicile d'oxygène à usage médical présentée par la société MAD OUEST sise Z.I 22, rue Chaptal 22000 SAINT BRIEUC pour son site de rattachement sis rue de Chante Caille, ZI des Charriers à Saintes (17100) est refusée.

**Article 2:** Le présent arrêté est susceptible, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication à l'égard des tiers, de faire l'objet :

- d'un recours gracieux devant le directeur général de l'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine ;
- d'un recours hiérarchique devant Monsieur le Ministre des solidarités et de la santé ;
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, ce dernier peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou de manière dématérialisée via l'application "Télérecours citoyen" accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 3** : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

**P/le Directeur général  
de l'ARS Nouvelle-Aquitaine  
par délégation,**

La Directrice adjointe,  
responsable du pôle veille et sécurité sanitaire,  


**Karine Trouvain**

# ARS NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2021-01-13-007

Arrêté n° PH 03/2021 du 13 janvier 2021  
portant modification de l'autorisation d'une officine de  
pharmacie :

*Modification de l'autorisation d'une officine de pharmacie :*

**EURL Pharmacie Violette**

*EURL Pharmacie Violette*

**19270 USSAC**



**Arrêté n° PH 03/2021 du 13 janvier 2021**

Portant modification de l'autorisation  
d'une officine de pharmacie :  
EURL Pharmacie Violette  
19270 USSAC

**Le Directeur Général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine**

**VU** le code de la santé publique et notamment les articles L.5125-18 et R.5125-11 ;

**VU** l'ordonnance n°2018-3 du 3 janvier 2018 relative à l'adaptation des conditions de création, transfert, regroupement et cession des officines de pharmacie ;

**VU** le décret du 7 octobre 2020 publié au Journal Officiel de la République Française le 8 octobre 2020, portant nomination de Monsieur Benoît ELLEBOODE en qualité de directeur général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** la décision du 8 octobre 2020 du directeur général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature publiée le 9 octobre 2020 au recueil des actes administratifs n° R75-2020-10-08-002 ;

**VU** la licence n°19#0001178 délivrée le 9 avril 1992 par le Préfet de la Corrèze ;

**VU** le courrier électronique de Madame Magali VIOLETTE gérante de l'EURL "Pharmacie Violette" à USSAC (19270) informant l'Agence régionale de santé de la modification de l'adresse de son officine de pharmacie suite à l'adjonction d'un complément d'adresse – 5, avenue de la Baronnie ;

**CONSIDERANT** le courrier de la Mairie d'USSAC du 14 décembre 2020 attestant de la nouvelle adresse de la "Pharmacie Violette" ;

**CONSIDERANT** que l'adresse exacte de l'officine de pharmacie est désormais 5, avenue de la Baronnie à USSAC (19270).

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral du 9 avril 1992 est modifié comme suit :

L'EURL "Pharmacie Violette" est autorisée à exploiter une officine de pharmacie à l'adresse suivante : 5, avenue de la Baronnie à USSAC (19270).

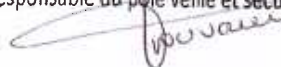
**Article 2 :** Le présent arrêté est susceptible, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication à l'égard des tiers, de faire l'objet :

- d'un recours gracieux devant le directeur général de l'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine ;
- d'un recours hiérarchique devant Monsieur le Ministre des solidarités et de la santé ;
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, ce dernier peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou de manière dématérialisée via l'application "Télérecours citoyen" accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 3 :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

**P/Le Directeur général de l'ARS  
et par délégation,**

La Directrice adjointe,  
Responsable du pôle veille et sécurité sanitaire,



**Karine Trouvain**

ARS NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2021-01-15-014

Arrêté n° PH 04/2021 du 15 janvier 2021

portant cessation d'activité d'une officine de pharmacie :

SARL Pharmacie LAFARGE

*Cessation d'activité*  
5, rue Saulé

SARL Pharmacie LAFARGE

19230 LA ROCHE CANILLAC

*19230 LA ROCHE CANILLAC*

**Arrêté n° PH 04//2021 du 15 janvier 2021**

Portant cessation d'activité d'une officine de  
pharmacie :  
SARL Pharmacie LAFARGE  
5, rue Saule  
19230 LA ROCHE CANILLAC

**Le Directeur Général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine**

**VU** le code de la santé publique et notamment l'article L.5125-22 ;

**VU** l'ordonnance n°2018-3 du 3 janvier 2018 relative à l'adaptation des conditions de création, transfert, regroupement et cession des officines de pharmacie ;

**VU** le décret du 7 octobre 2020 publié au Journal Officiel de la République Française le 8 octobre 2020, portant nomination de Monsieur Benoît ELLEBOODE en qualité de directeur général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** la décision du 8 octobre 2020 du directeur général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature publiée le 9 octobre 2020 au recueil des actes administratifs n° R75-2020-10-08-002 ;

**VU** la licence n° 19#000215 délivrée le 9 juillet 2013 par l'Agence régionale de santé du Limousin ;

**VU** le courrier du 9 décembre 2020 de Madame Colette LAFARGE titulaire de la "pharmacie LAFARGE " sise 5, rue Saule à LA ROCHE CANILLAC (19230) informant l'ARS de la fermeture définitive de son officine de pharmacie à compter du 30 janvier 2021 à minuit ;

**CONSIDERANT** la restitution par Madame Colette LAFARGE de la licence délivrée le 9 juillet 2013 ;

**CONSIDERANT** que la cessation définitive d'activité d'une officine de pharmacie entraîne la caducité de la licence selon les dispositions de l'article L.5125-22 du code de la santé publique.

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : La licence délivrée par l'Agence régionale de santé du Limousin le 9 juillet 2013 et enregistrée sous le n°19#000215 concernant l'officine de pharmacie située 5, rue Saule à LA ROCHE CANILLAC (19230) **est caduque au lendemain du 31 janvier 2021.**

**Article 2** : L'arrêté du directeur général de l'Agence régionale de santé du Limousin du 9 juillet 2013 est abrogé.

**Article 3** : Le présent arrêté est susceptible, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication à l'égard des tiers, de faire l'objet :

- d'un recours gracieux devant le directeur général de l'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine ;
- d'un recours hiérarchique devant Monsieur le Ministre des solidarités et de la santé ;
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, ce dernier peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou de manière dématérialisée via l'application "Télérecours citoyen" accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 4** : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

**P/Le Directeur général de l'ARS  
et par délégation,**

La Directrice adjointe,  
Responsable du pôle veille et sécurité sanitaire



**Karine Trouvain**

# ARS NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2021-01-22-001

Décision n° 2021-007 du 22 janvier 2021

portant autorisation de remplacement d'un scanographe à  
utilisation médicale de classe 3, de marque GE Optima CT  
660

délivrée au centre hospitalier de Saintonge  
à Saintes (17)



**Décision n° 2021-007**

*Portant autorisation de remplacement d'un scanographe  
à utilisation médicale de classe 3,  
de marque GE Optima CT 660*

**Délivrée au centre hospitalier de Saintonge  
à Saintes (17)**

**Le Directeur Général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine**

**VU** le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6122-1 à L. 6122-21, et R. 6122-23 à R. 6122-44 relatifs aux autorisations, et son article D. 1432-38 relatif aux missions de la commission spécialisée de l'organisation des soins de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

**VU** le code de la sécurité sociale,

**VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

**VU** la loi n° 2011-940 du 10 août 2011 modifiant la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

**VU** la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral,

**VU** la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

**VU** la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé,

**VU** l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé (ARS) et les unions régionales de professionnels de santé (URPS) à la nouvelle délimitation des régions,

**VU** l'ordonnance n°2018-4 du 3 janvier 2018 relative à la simplification et à la modernisation des régimes d'autorisation des activités de soins et d'équipements matériels lourds,

**VU** le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé,

**VU** le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers,

**VU** le décret du 7 octobre 2020 portant nomination de Monsieur Benoît Elleboode en qualité de directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine,

**VU** l'arrêté du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine en date du 12 juillet 2018 portant délimitation des zones du schéma régional de santé de Nouvelle-Aquitaine donnant lieu à la répartition des activités de soins et des équipements matériels lourds,

**VU** l'arrêté du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine en date du 17 juillet 2018 portant adoption du projet régional de santé (PRS) Nouvelle-Aquitaine comprenant le schéma régional de santé (SRS),

**VU** l'arrêté du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine en date du 15 septembre 2020, relatif aux bilans quantitatifs de l'offre de soins pour les activités de soins et équipements matériels lourds relevant du schéma régional de santé de la région Nouvelle-Aquitaine,

**VU** la décision du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine en date du 8 octobre 2020, portant délégation permanente de signature, publiée le 9 octobre 2020 au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine (n° R75-2020-146),

**VU** la décision en date du 16 février 2018 portant renouvellement de l'autorisation d'exploiter un scanographe à utilisation médicale de classe 3 de marque GE Optima CT 660, délivrée au centre hospitalier de Saintonge à Saintes (17), pour une durée de 7 ans à compter du 4 juin 2018,

**VU** la demande présentée par le représentant légal du centre hospitalier de Saintonge, en vue d'obtenir le remplacement de l'EML précité,

**VU** le dossier transmis à l'appui de cette demande,

**CONSIDERANT** que le projet vise au remplacement d'un scanner à utilisation médicale de classe 3, mis en service en 2013, par un équipement disposant des mêmes caractéristiques techniques que l'appareil actuel,

**CONSIDERANT** que le nouvel appareil bénéficie d'importantes innovations technologiques, permettant d'optimiser la qualité d'image et les capacités cliniques, grâce à l'amélioration de la résolution spatiale et de la résolution temporelle, et à une imagerie ultra basse dose,

**CONSIDERANT** que cet équipement vise à garantir les missions de santé publique relatives à l'imagerie médicale, comme l'accessibilité 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, la participation à la permanence des soins en établissement de santé (PDES) et à l'activité d'urgence hors PDES, l'activité de diagnostic et de traitement du cancer avec le diagnostic initial, le bilan d'extension, le suivi et la surveillance, mais aussi la radiologie interventionnelle percutanée à visée diagnostique et thérapeutique,

**CONSIDERANT** que le scanographe à utilisation médicale est essentiel dans l'organisation de la réponse de l'établissement de recours aux enjeux sanitaires de son territoire, en assurant un rôle majeur dans la permanence et dans la continuité des soins, qui imposent davantage de contraintes que l'activité externe programmée,

**CONSIDERANT** que la demande répond aux besoins de santé de la population identifiés par le schéma régional de santé, et qu'elle est compatible avec les objectifs de ce schéma,

**CONSIDERANT** qu'elle satisfait aux conditions d'implantation **et** aux conditions techniques de fonctionnement fixées par la réglementation,

**CONSIDERANT** que, s'agissant du remplacement d'un scanographe à utilisation médicale de classe 3 par un nouvel appareil de ce type, la demande est sans incidence sur le bilan quantitatif de l'offre de soins en nombre d'implantations et en nombre d'appareils,

**CONSIDERANT** que le demandeur s'engage à maintenir les conditions d'implantation des activités de soins et des équipements matériels lourds ainsi que les conditions techniques de fonctionnement fixées en application des articles L. 6123-1 et L. 6124-1 du code de la santé publique, et à maintenir les autres caractéristiques du projet après l'autorisation ou le renouvellement de celle-ci,

**CONSIDERANT** qu'en application de l'article 15 de l'arrêté ministériel du 10 juillet 2020 modifié, prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, qui a prolongé de 6 mois les autorisations en cours de validité à la date d'entrée en vigueur de l'arrêté, l'échéance de l'autorisation précitée d'exploiter un scanographe à utilisation médicale de classe 3, a été repoussée au 3 décembre 2025 inclus,

## DECIDE

**ARTICLE 1er :** L'autorisation prévue à l'article L 6122-1 du code de la santé publique est accordée au centre hospitalier de Saintonge, 11 boulevard Ambroise Paré, BP 326 à Saintes (17100), en vue du remplacement d'un scanographe à utilisation médicale de classe 3.

n° FINESS entité juridique : 17 078 017 5

n° FINESS établissement : 17 000 010 3

**ARTICLE 2 -** L'autorisation est réputée caduque si l'opération n'a pas fait l'objet d'un commencement d'exécution dans un délai de trois ans à compter de la notification de la présente décision et n'est pas achevée dans un délai de quatre ans après cette notification.

**ARTICLE 3 -** La mise en service du nouvel appareil devra être déclarée sans délai au directeur général de l'ARS conformément aux articles R. 6122-37 et D. 6122-38 du code de la santé publique.

Elle ne pourra intervenir que lorsque les résultats du contrôle effectué par l'Autorité de Sûreté Nucléaire auront montré que l'installation satisfait aux règles de sécurité.

**ARTICLE 4 -** La durée de validité de l'autorisation initiale d'exploiter un scanographe à utilisation médicale de classe 3, soit jusqu'au 3 décembre 2025 inclus, n'est pas modifiée par la présente décision.

**ARTICLE 5 -** L'établissement devra produire les résultats de l'évaluation de l'activité et du fonctionnement de l'appareil concerné par la présente autorisation 14 mois avant la date d'échéance de l'autorisation.

**ARTICLE 6 -** Conformément à l'article L. 6122-4 du code de la santé publique, le directeur général de l'ARS peut décider qu'il sera fait une visite de conformité dans les six mois suivant la mise en œuvre des activités de soins ou des structures de soins alternatives à l'hospitalisation ou la mise en service de l'équipement matériel lourd. Dans cette hypothèse, il notifie sa décision au titulaire de l'autorisation dans le mois suivant la réception de la déclaration de commencement d'activité. A défaut de notification dans ce délai, le directeur général de l'ARS est réputé renoncer à diligenter cette visite.

**ARTICLE 7 -** La présente autorisation vaut de plein droit autorisation de fonctionner et de dispenser des soins remboursables aux assurés sociaux par application de l'article L.162-21 du code de la sécurité sociale.

**ARTICLE 8 -** L'autorisation de remplacement d'appareil est subordonnée à la mise hors service de l'ancien équipement.

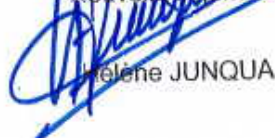
**ARTICLE 9 -** L'autorisation de remplacement d'un équipement matériel lourd accordée est valable exclusivement pour un appareil dont les caractéristiques et l'implantation sont strictement conformes au projet prévu au dossier. Toute modification portant soit sur l'appareil, soit sur les conditions d'exploitation, sera subordonnée à la délivrance d'une nouvelle décision.

**ARTICLE 10 -** Un recours hiérarchique contre cette décision peut être formé dans les deux mois de sa notification, devant le Ministre des Solidarités et de la Santé. Ce recours hiérarchique ne constitue pas un recours préalable obligatoire au recours contentieux qui peut être formé devant le tribunal administratif territorialement compétent dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la présente décision. *(Ce dernier peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, ou de manière dématérialisée via l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)).*

**ARTICLE 11 -** La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine, conformément à l'article R. 6122-41 du code de la santé publique.

Fait à Bordeaux, le 22 JAN. 2021

La Directrice générale adjointe  
de l'Agence Régionale de Santé  
Nouvelle-Aquitaine

  
Hélène JUNQUA

# RECTORAT DE BORDEAUX

R75-2021-01-18-002

Arrêté 21-038 art 34 décret - organisant l'accueil des usagers au sein du CNAM Nouvelle-Aquitaine pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire



# RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE RECTRICE DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX CHANCELIERE DES UNIVERSITÉS

Vu le 1° de l'article 34 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire

### ARRÊTE

Article 1 : l'accueil des usagers au sein du CNAM Nouvelle-Aquitaine de Limoges est autorisé aux seules fins de suivre les enseignements ne pouvant pas être effectués à distance répertoriés dans la liste figurant en annexe du présent arrêté.

Article 2 : le directeur du CNAM Nouvelle-Aquitaine de Limoges est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 18 janvier 2021,

Anne BISAGNI-FAURE





**Formations qui ne peuvent être effectuées à distance compte tenu de leur caractère pratique et autorisant à ce titre**  
 (1° de l'article 34 du décret n° 2020- du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à

<b>Etablissement</b>	<b>CNAM Nouvelle-Aquitaine - site de Limoges</b>
----------------------	--

<b>DIPLÔME OU CERTIFICAT PREPARE</b>	<b>NIVEAU</b>	<b>INTITULE TP</b>	<b>EFFECTIF MAXIMAL</b>
Diplôme d'ingénieur BTP parcours éco-réhabilitation	1ère année	sciences de l'ingénieur appliquées au BTP	21
		Résistance des matériaux	21
		sciences des matériaux	21
		gestion de projet de construction	21
		gestion de chantiers	21
		préparation de chantiers	21
		connaissance du bâti ancien et techniques de réhabilitation	21

# RECTORAT DE BORDEAUX

R75-2021-01-18-004

Arrêté 21-039 art 34 décret - organisant l'accueil des usagers au sein de l'Université de Poitiers pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire





**RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE  
RECTRICE DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX  
CHANCELIERE DES UNIVERSITÉS**

Vu le 1° de l'article 34 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire,

Vu les arrêtés rectoraux des 3 novembre, 25 novembre et du 16 décembre 2020 autorisant les cours en présentiel à l'université de Poitiers,

**ARRÊTE**

Article 1 : les arrêtés rectoraux mentionnés en visas sont complétés afin d'assurer l'accueil des usagers au sein de l'université de Poitiers, qui est autorisé aux seules fins de suivre les enseignements ne pouvant pas être effectués à distance répertoriés dans la liste figurant en annexe du présent arrêté.

Article 2 : le président de l'université de Poitiers est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 18 janvier 2021,

Anne BISAGNI-FAURE





**Formations qui ne peuvent être effectuées à distance compte tenu de leur caractère pratique et autorisant à ce titre l'accueil des usagers dans les établissements d'enseignement supérieur concernés**

(1° de l'article 34 du décret n° 2020- du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire)

Etablissement	Université de Poitiers		
Désignation du diplôme	Désignation de l'enseignement (mention)	Niveau	Effectif du groupe
DUT Génie mécanique et productique	Conception mécanique: étude de la conception	DUT	14
DUT Génie mécanique et productique	Ingénierie design 2	DUT	14
DUT Génie mécanique et productique	M2102 - DIMENSIONNEMENT DES STRUCTURES - Sollicitations simples : Torsion - Flexion	DUT	14
DUT Génie mécanique et productique	M2103 - MECANIQUE Dynamique du solide : cinématique, cinétique, PFD	DUT	14
DUT Génie mécanique et productique	M2104 - SCIENCES DES MATERIAUX - Mise en oeuvre et comportement des matériaux	DUT	14
DUT Génie mécanique et productique	M2201 - PRODUCTION - mise en oeuvre des moyens de production	DUT	14
DUT Génie mécanique et productique	M2202 - METHODES : de la définition du produit au processus	DUT	14
DUT Génie mécanique et productique	M2203 - METROLOGIE : métrologie tridimensionnelle et états de surface	DUT	14
DUT Génie mécanique et productique	M2204-M2214 - ELECTRICITE - ELECTRONIQUE - AUTOMATISME : automatisation d'un poste de travail, sécurité	DUT	14
DUT Génie mécanique et productique	M2301 - MATHEMATIQUES : calcul intégral et calcul matriciel	DUT	14
DUT Génie mécanique et productique	conception mecanique; etude et approfondissement	DUT	14
DUT Génie mécanique et productique	M4102C : DDS Conception mécanique et dimensionnement des structures	DUT	14
DUT Génie mécanique et productique	M4105C Méthodes énergétiques et modélisation par élément fini	DUT	14
DUT Génie mécanique et productique	M4201C Production : Préparation d'une production dans des conditions industrielles	DUT	14
DUT Génie mécanique et productique	M4202C- Méthodes : Industrialisation multi-procédés.	DUT	14
DUT Génie mécanique et productique	M4204C EEA : Automatisation d'un système continu	DUT	14
DUT Génie mécanique et productique	M4212C Méthodes : Etude dans un contexte Chaîne Numérique	DUT	14
DUT Génie mécanique et productique	conception mecanique; etude et approfondissement	DUT	14
DUT Génie mécanique et productique	M4105C Méthodes énergétiques et modélisation par élément fini	DUT	14
DUT Génie mécanique et productique	PEFluTherm	DUT	14
DUT Génie mécanique et productique	Ingénierie design 4	DUT	14
DUT Génie électrique et informatique industrielle	ENER2 - Conversions d'énergie	DUT	14
DUT Génie électrique et informatique industrielle	AUTO2 - Automatismes	DUT	14
DUT Génie électrique et informatique industrielle	INFO2 - Informatique embarquée	DUT	14
DUT Génie électrique et informatique industrielle	SE2 - Systèmes électroniques	DUT	14
DUT Génie électrique et informatique industrielle	OL2 - Approfondissement outils logiciels	DUT	14
DUT Génie électrique et informatique industrielle	ER2 - Étude et réalisation d'ensembles pluritechnologiques	DUT	14
DUT Génie électrique et informatique industrielle	P2 - Physique, Introduction à l'électromagnétisme - Capteurs	DUT	14
DUT Génie électrique et informatique industrielle	ER4 - Études et réalisation d'ensembles pluritechnologiques	DUT	14
DUT Génie électrique et informatique industrielle	MCEN-MOD Modulations analogiques	DUT	14
DUT Génie électrique et informatique industrielle	MC-EN4 - Programmation embarquée	DUT	14
DUT Génie électrique et informatique industrielle	MC-TNUM Traitement numérique	DUT	14
DUT Génie électrique et informatique industrielle	MC-ARS2 - Supervision	DUT	18
DUT Génie électrique et informatique industrielle	MC-ENER1 - Variation de vitesse	DUT	18
DUT Génie électrique et informatique industrielle	MC-PHY Physique	DUT	14
DUT Métiers du multimédia et de l'Internet	Écriture pour les médias numériques S2	DUT	14
DUT Métiers du multimédia et de l'Internet	Algorithmique et développement web S2	DUT	14



DUT Métiers du multimédia et de l'Internet	Base de données S2	DUT	14
DUT Métiers du multimédia et de l'Internet	Services sur réseaux S2	DUT	14
DUT Métiers du multimédia et de l'Internet	Infographie S2	DUT	14
DUT Métiers du multimédia et de l'Internet	intégration web S2	DUT	14
DUT Métiers du multimédia et de l'Internet	Production audiovisuelle S2	DUT	14
DUT Métiers du multimédia et de l'Internet	WORDPRESS, after Effect	DUT	14
DUT Métiers du multimédia et de l'Internet	Infographie et photo	DUT	14
DUT Métiers du multimédia et de l'Internet	Audivisuel et portfolio	DUT	14
DUT Métiers du multimédia et de l'Internet	CMS Wordpress S4	DUT	14
DUT Métiers du multimédia et de l'Internet	Traitement 3D de l'image	DUT	14
DUT Métiers du multimédia et de l'Internet	Développement objet S4	DUT	14
DUT Métiers du multimédia et de l'Internet	Développement web et mobile	DUT	14
DUT Métiers du multimédia et de l'Internet	Développement web front	DUT	14
DUT Métiers du multimédia et de l'Internet	Photo journalisme	DUT	14
DUT Métiers du multimédia et de l'Internet	Audio avancée	DUT	14
DUT Métiers du multimédia et de l'Internet	After effect et 3D	DUT	14
DUT Métiers du multimédia et de l'Internet	CMS WORDPRESS, portfolio	DUT	14
DUT Qualité, logistique industrielle et organisation	Algorithmique	DUT	14
DUT Qualité, logistique industrielle et organisation	Gestion de la demande	DUT	14
DUT Qualité, logistique industrielle et organisation	Données techniques	DUT	14
DUT Qualité, logistique industrielle et organisation	Planification de la production	DUT	14
DUT Qualité, logistique industrielle et organisation	Audit, évaluation et certification	DUT	14
DUT Qualité, logistique industrielle et organisation	Introduction à la métrologie	DUT	14
DUT Qualité, logistique industrielle et organisation	Mécanique appliquée aux moyens de production	DUT	14
DUT Qualité, logistique industrielle et organisation	Organisation d'un poste de travail	DUT	14
DUT Qualité, logistique industrielle et organisation	Etude d'implantation	DUT	14
DUT Qualité, logistique industrielle et organisation	Bases de la planification de projet	DUT	14
DUT Qualité, logistique industrielle et organisation	Systèmes automatisés	DUT	14
DUT Qualité, logistique industrielle et organisation	Calculs de coûts	DUT	14
DUT Qualité, logistique industrielle et organisation	Organisation et animation d'une unité de production de biens et de services	DUT	12
DUT Qualité, logistique industrielle et organisation	Pilotage d'atelier	DUT	12
DUT Qualité, logistique industrielle et organisation	Lean management	DUT	12
Licence professionnelle Métiers de l'industrie : conception de produits industriels	Communication Graphique	LP	11
Licence professionnelle Métiers de l'industrie : conception de produits industriels	Socle Numérique Conception	LP	11
Licence professionnelle Métiers de l'industrie : conception de produits industriels	Modélisation	LP	11
Licence professionnelle Métiers de l'industrie : conception de produits industriels	Eléments Finis	LP	11
Licence professionnelle Métiers de l'industrie : conception de produits industriels	Matériaux moulables innovants	LP	11
Licence professionnelle Métiers de l'industrie : conception de produits industriels	Standards Paramétrage Moules	LP	11
Licence professionnelle Métiers de l'industrie : conception de produits industriels	FAO	LP	11
Licence professionnelle Métiers de l'industrie : conception de produits industriels	Copiage Numérique	LP	11
Licence professionnelle Métiers de l'industrie : conception de produits industriels	Surfacique	LP	11
Licence professionnelle Métiers de l'industrie : conception de produits industriels	Reconstruction de Surfaces complexes	LP	11
Licence professionnelle Métiers de l'industrie : conception de produits industriels	Matériaux	LP	11
Licence professionnelle Techniques du son et de l'image	M11 Gestion de projet multimédia et de création numérique	LP	14
Licence professionnelle Techniques du son et de l'image	M31 Sémiologie et pratiques rédactionnelles pour l'audiovisuel	LP	14
Licence professionnelle Techniques du son et de l'image	M41 Production audio	LP	14
Licence professionnelle Techniques du son et de l'image	M42 Montage et post-production vidéo	LP	14
Licence professionnelle Techniques du son et de l'image	M43 Post-production son	LP	14
Licence professionnelle Techniques du son et de l'image	M51 Animation, compositing et image 3D	LP	14
Licence professionnelle Techniques du son et de l'image	M52 Composition et conception 2D	LP	14

Licence professionnelle techniques du son et de l'image	UEO Mise à niveau	LP	14
CMI L1 Biologie-santé	Initiation aux techniques de laboratoire 1	L	11
CMI L1 Biologie-santé	Projet disciplinaire en laboratoire	L	4
CMI L2 Biologie-santé	Initiation aux techniques de laboratoire 2	L	11
CMI L2 Biologie-santé	Projet technique d'initiation à l'ingénierie	L	11
CMI L3 Biologie-santé	Economie gestion	L	15
CMI L3 Biologie-santé	Projet intégrateur en laboratoire	L	4
CMI M2 Biologie-santé	Projet intégrateur en laboratoire	M	4
CMI L1 Géoscience	Projet disciplinaire en laboratoire	L	4
CMI L3 Géoscience	Economie gestion	L	15
CMI L3 Géoscience	Projet intégrateur en laboratoire	L	2
CMI L1 Gestion de l'énergie	Projet disciplinaire en laboratoire	L	1
CMI L2 Gestion de l'énergie	Projet de découverte scientifique	L	6
CMI L3 Gestion de l'énergie	Economie gestion	L	15
CMI L1 Informatique	Projet disciplinaire en laboratoire	L	4
CMI L2 Informatique	Projet intégrateur en laboratoire	L	4
CMI L3 Informatique	Economie gestion	L	15
CMI M1 Informatique	Apprentissage supervisé	M	14
CMI L1 Ingénierie de l'Innovation	Projet disciplinaire en laboratoire	L	2
CMI L2 Ingénierie de l'Innovation	Projet de découverte scientifique	L	6
CMI L3 Ingénierie de l'Innovation	Economie gestion	L	15
CMI L1 Sciences chimiques	Projet disciplinaire en laboratoire	L	4
CMI L3 Sciences chimiques	approche méthodologique et expérimentale en sciences physiques et chimiques	L	13
CMI L3 Sciences chimiques	Economie gestion	L	15
CMI M1 Sciences chimiques	expertise technique - II	L	2
L1 Chimie	Chimie expérimentale	L	20
L1 Chimie	EEA	L	20
L1 Chimie	Physique générale 2	L	20
L2 Chimie	Chimie industrielle	L	20
L2 Chimie	Chimie inorganique 1	L	20
L2 Chimie	Chimie organique 2	L	20
L2 Chimie	Chimie physique	L	20
L2 Chimie	Electromagnétisme 2	L	20
L2 Chimie	Travaux pratiques "Constantes de la Physique"	L	20
L3 Chimie	Bonnes pratiques de laboratoire et bases de données	L	15
L3 Chimie	Chaîne de mesure	L	15
L3 Chimie	Chimie du solide	L	17
L3 Chimie	Chimie inorganique 2	L	18
L3 Chimie	Chimie minérale analytique 2	L	16
L3 Chimie	Chimie quantique et liaisons chimiques	L	19
L3 Chimie	Cinétique et catalyse	L	17
L3 Chimie	Macromolécules	L	16
L3 Chimie	Synthèse organique et modélisation	L	16
L3 Chimie	TPs optique et vibrations	L	19
L1 Informatique	Méthodologie du développement logiciel	L	20
L1 Informatique	Méthodologie du développement logiciel	L	20
L1 Informatique	Mise en situation - développement	L	20
L1 Informatique	Mise en situation - développement	L	20
L1 Informatique	Technologies du Web 1	L	20
L1 Informatique	Technologies du Web 1	L	20
L2 Informatique	Arithmétique	L	20
L2 Informatique	Programmation en C	L	20
L2 Informatique	Projet de programmation	L	20
L2 Informatique	Réseaux	L	20
L2 Informatique	Systèmes d'exploitation	L	20
L3 Informatique	Bases de données 2	L	20
L3 Informatique	Programmation des interfaces homme-machine	L	20
L3 Informatique	Programmation fonctionnelle	L	20
L3 Informatique	Technologies du Web 2	L	20
L3 Informatique	Théorie des langages, analyse lexicale	L	20
L1 Mathématiques	EEA	L	20



L1 Mathématiques	Méthodologie du développement logiciel	L	20
L1 Mathématiques	Mise en situation - développement	L	20
L1 Mathématiques	Physique générale 2	L	20
L1 Mathématiques	Travaux pratiques "Constantes de la Physique"	L	20
L2 Mathématiques	Electromagnétisme 2	L	20
L2 Mathématiques	Programmation en C	L	20
L3 Mathématiques	Analyse statistique des sondages	L	20
L3 Mathématiques	Statistiques inférentielles	L	20
L3 Mathématiques	Technologies du Web 2	L	20
L1 Physique	EEA	L	20
L1 Physique	Physique générale 2	L	20
L2 Physique	Chimie physique	L	20
L2 Physique	Electromagnétisme 2	L	20
L2 Physique	Travaux pratiques "Constantes de la Physique"	L	20
L3 Physique	Chimie inorganique 2	L	19
L3 Physique	Chimie quantique et liaisons chimiques	L	19
L3 Physique	Contrôle des matériaux et instrumentation	L	7
L3 Physique	Electrochimie et corrosion des métaux	L	7
L3 Physique	Thermodynamique des matériaux- Diagrammes de phase	L	7
L3 Physique	TPs optique et vibrations	L	19
L3 Physique	Travaux pratiques d'optique et de vibrations	L	19
Usages et qualité des eaux	Eaux de surface	LP	16
Usages et qualité des eaux	Eaux souterraines et hydrogéologie	LP	16
Usages et qualité des eaux	Ecologie aquatique et diagnostic biologique des cours d'eau	LP	16
Usages et qualité des eaux	Science des sols et gestion des milieux agricoles	LP	16
Usages et qualité des eaux	Sciences des sols et géologie appliquée	LP	16
Automation et robotique	Capteurs	LP	15
Automation et robotique	Commande d'axes	LP	15
Automation et robotique	Electricité industrielle	LP	15
Automation et robotique	Industrie 4.0	LP	15
Automation et robotique	Maintenance industrielle	LP	15
Automation et robotique	Robotique	LP	15
Automation et robotique	Systèmes automatisés	LP	15
Technologies logicielles pour le web et les terminaux mobiles	Algorithmique appliquée	LP	19
Technologies logicielles pour le web et les terminaux mobiles	Bases de données et web	LP	19
Technologies logicielles pour le web et les terminaux mobiles	Bureau d'étude	LP	19
Technologies logicielles pour le web et les terminaux mobiles	Programmation des systèmes mobiles	LP	19
Technologies logicielles pour le web et les terminaux mobiles	Programmation orientée-objet et interactions homme-machine	LP	19
Technologies logicielles pour le web et les terminaux mobiles	Technologies avancées du web	LP	19
L1 Sciences de la terre	Géosciences 2	L	20
L1 Sciences de la terre	Physique générale 2	L	20
L1 Sciences de la terre	Physique pour sciences de la vie et de la terre	L	20
L2 Sciences de la terre	Analyse de données environnementales : outils statistiques et géochimiques	L	16
L2 Sciences de la terre	École de terrain	L	30
L2 Sciences de la terre	Paléobiologie et évolution	L	20
L2 Sciences de la terre	Tectonique	L	20
L3 Sciences de la terre	Géologie de Terrain	L	37
L3 Sciences de la terre	Histoire de la vie	L	19
L3 Sciences de la terre	Hydrogéologie	L	19
L3 Sciences de la terre	Informatique pour géosciences	L	19
L1 Sciences de la vie	Géosciences 2	L	20
L1 Sciences de la vie	Physique pour sciences de la vie et de la terre	L	20
L2 Sciences de la vie	Biologie cellulaire, physiologie et neurosciences	L	20

L2 Sciences de la vie	Biotechnologies	L	20
L2 Sciences de la vie	Chimie inorganique 1	L	20
L2 Sciences de la vie	Chimie organique 2	L	20
L2 Sciences de la vie	Ecologie 1	L	20
L2 Sciences de la vie	Génétique et immunologie	L	20
L2 Sciences de la vie	Géologie pour BGSTU	L	20
L2 Sciences de la vie	Méthodologie en recherche biomédicale	L	20
L2 Sciences de la vie	Microbiologie	L	20
L2 Sciences de la vie	Neurobiologie cellulaire et physiologie	L	20
L2 Sciences de la vie	Reproduction et développement	L	20
L2 Sciences de la vie	Tectonique	L	20
L2 Sciences de la vie	Zoologie	L	20
L3 Sciences de la vie	Adaptations aux milieux	L	20
L3 Sciences de la vie	Algorithmique et programmation	L	20
L3 Sciences de la vie	Biochimie structurale	L	15
L3 Sciences de la vie	Bio-informatique	L	20
L3 Sciences de la vie	Botanique et mycologie	L	19
L3 Sciences de la vie	Ecologie 2	L	20
L3 Sciences de la vie	Endocrinologie et immunologie	L	18
L3 Sciences de la vie	Evolution	L	20
L3 Sciences de la vie	Génétique moléculaire et évolutive	L	18
L3 Sciences de la vie	Génie physiologique	L	20
L3 Sciences de la vie	Géologie de Terrain	L	36
L3 Sciences de la vie	Histoire de la vie	L	18
L3 Sciences de la vie	Immunologie	L	15
L3 Sciences de la vie	Microbiologie	L	15
L3 Sciences de la vie	Neuropharmacologie : bases cellulaires et moléculaires	L	20
L3 Sciences de la vie	Perception et communication animale	L	20
L3 Sciences de la vie	Physiologie cardiaque et respiratoire	L	20
L3 Sciences de la vie	Physiologie rénale et digestive	L	20
L3 Sciences de la vie	Signalisation et différenciation cellulaire	L	17
L3 Sciences de la vie	Stabilité et variabilité des génomes	L	17
L3 Sciences de la vie	Valorisation du végétal	L	20
L1 Sciences pour l'ingénieur	EEA	L	20
L1 Sciences pour l'ingénieur	Physique générale 2	L	20
L2 Sciences pour l'ingénieur	Electromagnetisme SPI	L	20
L2 Sciences pour l'ingénieur	Informatique	L	20
L2 Sciences pour l'ingénieur	Pratique de mécanique des milieux déformables	L	20
L3 Sciences pour l'ingénieur	Automatique	L	18
L3 Sciences pour l'ingénieur	Bureau d'études énergétiques	L	15
L3 Sciences pour l'ingénieur	Bureau d'études génie mécanique	L	15
L3 Sciences pour l'ingénieur	Bureau d'études systèmes automatisés	L	15
L3 Sciences pour l'ingénieur	Mécanique des fluides	L	18
L3 Sciences pour l'ingénieur	Méthodes numériques	L	18
L3 Sciences pour l'ingénieur	Modélisation des mécanismes	L	18
L3 Sciences pour l'ingénieur	Système électrique et énergie TP	L	18
L3 Sciences pour l'ingénieur	Techniques d'industrialisation	L	18
L3 Sciences pour l'ingénieur	Technologie des composants	L	18
L3 Sciences pour l'ingénieur	Thermodynamique des machines	L	18
M1 Biodiversité, écologie et évolution	Biologie de la conservation	M	16
M1 Biodiversité, écologie et évolution	Biologie évolutive	M	16
M1 Biodiversité, écologie et évolution	Ecole de terrain	M	16
M1 Biodiversité, écologie et évolution	Ecologie appliquée	M	16
M1 Biodiversité, écologie et évolution	Ecophysiologie et chronobiologie	M	16
M1 Biodiversité, écologie et évolution	Evolution et phylogénie moléculaire	M	16
M1 Biodiversité, écologie et évolution	Génétique des populations 1	M	16
M1 Biodiversité, écologie et évolution	Génétique des populations 2	M	16
M1 Biodiversité, écologie et évolution	Mammalogie	M	16
M1 Biodiversité, écologie et évolution	Performances des plantes en milieux contraints	M	16
M1 Biodiversité, écologie et évolution	Performances des plantes face aux bioagresseurs	M	16
M1 Biodiversité, écologie et évolution	Plantes et défis sociétaux	M	16
M1 Biodiversité, écologie et évolution	Primatologie	M	16



M1 Biodiversité, écologie et évolution	Sélection et amélioration des plantes	M	16
M1 Biologie-santé	Aspects moléculaires des pathologies d'origine génétique	M	17
M1 Biologie-santé	Ateliers de méthodologies d'apprentissage	M	17
M1 Biologie-santé	Imagerie biologique	M	17
M1 Biologie-santé	Mécanismes moléculaires de l'oncogénèse 1	M	17
M1 Biologie-santé	Mécanismes neuropathologiques	M	17
M1 Biologie-santé	Neuroplasticité	M	17
M1 Biologie-santé	OMICS	M	17
M1 Biologie-santé	Pharmacologie	M	17
M1 Biologie-santé	Physiopathologies	M	17
M1 Biologie-santé	Prolifération et différenciation cellulaires	M	17
M1 Biologie-santé	Régulation de l'expression des gènes 2	M	17
M1 Biologie-santé	Serious game	M	17
M1 Biologie-santé	Situation de simulation	M	17
M1 Biologie-santé	Transporteurs et canaux ioniques	M	17
M1 Chimie	Activation Electrochimique	M	15
M1 Chimie	Analyse de l'eau, de l'air et du sol	M	15
M1 Chimie	Chimie théorique	M	15
M1 Chimie	Electrochimie analytique	M	15
M1 Chimie	Electronic structures and surface reactivity of materials/Structures électroniques et réactivité de surface de matériaux	M	15
M1 Chimie	Génie chimique	M	15
M1 Chimie	Hétérocycles aromatiques	M	15
M1 Chimie	Materials analysis/Analyse des Matériaux	M	15
M1 Chimie	Métrologie	M	15
M1 Chimie	Pratiques analytiques organiques	M	15
M2 Chimie	Projet expérimental	M	15
M1 Energie	Bilans et diagnostics énergétiques I	M	18
M1 Energie	Capteurs et instrumentation	M	18
M1 Energie	Machines hydrauliques et thermiques	M	18
M1 Energie	Systèmes électriques pour les EnR	M	18
M1 Energie	Transferts thermiques	M	18
M1 Informatique	Algorithmique 3D I	M	18
M1 Informatique	Algorithmique parallèle et répartie	M	18
M1 Informatique	Architecture des applications web	M	18
M1 Informatique	Database security - EUR	M	18
M1 Informatique	Informatique décisionnelle et big data	M	18
M1 Informatique	Interfaces homme-machine	M	18
M1 Informatique	Logiciels sûrs	M	18
M1 Informatique	Systèmes embarqués	M	18
M1 Informatique	Technologies sans fil	M	18
M2 Informatique	Réseaux de neurones	M	15
M1 Ingénierie de conception	Bureaux d'étude modélisation simulation, validation	M	15
M1 Ingénierie de conception	Évaluation biomécanique de la performance motrice	M	8
M1 Ingénierie de conception	Interface produit/utilisateur	M	18
M1 Ingénierie de conception	Management des systèmes complexes	M	44
M1 Ingénierie de conception	Programmation avancée labview	M	8
M1 Ingénierie de conception	Techniques d'identification en mécanique des solides - Application	M	36
M1 Ingénierie de conception	Transmission hydraulique	M	36
M1 Ingénierie de conception	Tribologie - Application	M	28
M1 Ingénierie de conception	Vibrations et durabilité - Application	M	44
M1 Ingénierie de conception	Vision en robotique	M	8
M1 Ingénierie de la santé	Bases de données	M	20
M1 Ingénierie de la santé	Bioinformatique	M	20
M1 Ingénierie de la santé	Biotechnologies appliquées	M	20
M1 Ingénierie de la santé	Data-management	M	20
M1 Ingénierie de la santé	Imagerie : synthèse et perception	M	20
M1 Ingénierie de la santé	Imagerie du vivant	M	20
M1 Ingénierie de la santé	Interaction homme-machine et web	M	20
M1 Ingénierie de la santé	Méthodes d'étude de la cellule 1	M	20

M1 Ingénierie de la santé	Méthodes d'étude de la cellule 2	M	20
M1 Ingénierie de la santé	Pharmacologie	M	20
M1 Ingénierie de la santé	Physiopathologie des grandes fonctions	M	20
M1 Ingénierie de la santé	Projet clinique	M	15
M1 Ingénierie de la santé	Projet professionnalisant	M	15
M1 Ingénierie de la santé	Qualité	M	20
M1 Mathématiques et applications	E.santé	M	20
M1 Mathématiques et applications	Génétique des populations 1	M	20
M1 Mathématiques et applications	Génétique des populations 2	M	20
M1 Mathématiques et applications	Modèles généralisés	M	20
M1 Mathématiques et applications	Supervised learning	M	20
M2 Mathématiques et applications	Réseaux de neurones	M	15
M1 Sciences de la matière	CAO	M	16
M1 Sciences de la matière	Contexte énergétique	M	16
M1 Sciences de la matière	Eléments finis	M	16
M1 Sciences de la matière	Interactions électrons-matière	M	16
M1 Sciences de la matière	Junior lab	M	16
M1 Sciences de la matière	Matériaux métalliques 2	M	16
M1 Sciences de la matière	Méthodes numériques	M	16
M1 Sciences de la Terre et des planètes,	Ecole de terrain 1	M	25
M1 Sciences de la Terre et des planètes,	Hydrogéologie générale	M	12
M1 Sciences de la Terre et des planètes,	Hydrologie	M	12
M1 Sciences de la Terre et des planètes,	Imagerie géophysique des réservoirs géologiques	M	12
M1 Sciences de la Terre et des planètes,	Interface solide/solution	M	6
M1 Sciences de la Terre et des planètes,	Microstructure et imagerie des matériaux	M	6
M1 Sciences de la Terre et des planètes,	Organisation des matériaux en suspension	M	6
M1 Sciences de la Terre et des planètes,	Outils de modélisation hydro-géochimique	M	12
M1 Sciences de la Terre et des planètes,	Techniques de caractérisation des matériaux minéraux 2	M	6
M2 Sciences de la Terre et des planètes,	Outils de géostatistiques	M	12
M2 Sciences de la Terre et des planètes,	Pollution des eaux souterraines et des sols	M	12
M2 Sciences de la Terre et des planètes,	Traitement des eaux	M	12
M1 Traitement du signal et des images	Apprentissage supervisé	M	12
M1 Traitement du signal et des images	Réseau et sécurité	M	12
M1 Traitement du signal et des images	Systèmes embarqués communicants	M	12
M1 Traitement du signal et des images	Technologies sans fil	M	12
M1 Traitement du signal et des images	Technologies sans fil	M	12
Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques 2	Sciences physicochimiques: Biophysique	L	10
Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques 2	Sciences physicochimiques: chimie analytique	L	10
Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques 2	Sciences biologiques: Physiologie	L	10
Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques 2	Chimie hétérocyclique	L	10
Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques 2	Modèles et mesures	L	10
Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques 2	Bioanalyse	L	10
Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques 3	Pathologies et thérapeutiques: physiologie et pharmacologie	L	10
Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques 3	Pathologies et thérapeutiques: Chimie thérapeutique	L	10
Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques 3	Pathologies et thérapeutiques: Parasitologie et mycologie médicale	L	10
Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques 3	Enzymologie	L	10
Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques 3	Initiation Recherche	L	10
Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques 1	Pratique officinale: préparations magistrales	M	10
Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques 1	Biothérapies et Biotechnologies	M	10



Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques 1	Biostatistiques	M	10
Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques 2	Education thérapeutique	M	10
Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques 2	Mycologie et herborsisation	M	10
Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques 1	Ateliers pratique gestion des urgences	M	20
Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales 1	Ateliers pratique gestion des urgences	M	20
Quatrième année orthophonie	Ateliers pratique gestion des urgences	M	20
DEUST 1 Activités aquatiques	Pédagogie et conception de séance	DEUST	24
DEUST 1 Activités aquatiques	Mises en situation pédagogiques	DEUST	24
DEUST 1 Activités aquatiques	Réduire les risques en encadrement sportif - TP	DEUST	24
DEUST 1 Activités physiques de pleine nature	Pédagogie et conception de séance	DEUST	12
DEUST 1 Activités physiques de pleine nature	Mises en situation pédagogiques	DEUST	12
DEUST 1 Activités physiques de pleine nature	Réduire les risques en encadrement sportif - TP	DEUST	12
DEUST 2 Activités aquatiques	Pédagogie et conceptions de produits - TP	DEUST	24
DEUST 2 Activités aquatiques	Mises en situation pédagogiques et langues étrangères	DEUST	24
DEUST 2 Activités aquatiques	Mise en oeuvre de la réduction des risques	DEUST	24
DEUST 2 Activités physiques de pleine nature	Pédagogie et conception de produits - TP	DEUST	12
DEUST 2 Activités physiques de pleine nature	Mises en situation pédagogiques et langues étrangères	DEUST	12
DEUST 2 Activités physiques de pleine nature	Mise en oeuvre de la réduction des risques	DEUST	12
DEUST 2 Activités aquatiques	Pratiques sportives diversifiées (40h)	DEUST	24
DEUST 2 Activités physiques de pleine nature	Pratiques sportives diversifiées (40h)	DEUST	12
DEUST 1 Métiers de la forme	Anatomie et physiologie de l'exercice	DEUST	24
DEUST 1 Métiers de la forme	Méthodes et techniques des activités individuelles et collectives de mise en forme	DEUST	24
DEUST 2 Métiers de la forme	Évaluation et caractéristiques des pratiquants	DEUST	24
DEUST 2 Métiers de la forme	Méthodes et techniques des activités individuelles et collectives de mise en forme	DEUST	24
L1 Portail STAPS (Angoulême)	Biomécanique	L	33
L1 Portail STAPS (Angoulême)	APSA 1	L	33
L1 Portail STAPS (Angoulême)	APSA 2	L	33
L1 Portail STAPS (Angoulême)	APSA 3	L	33
L1 Portail STAPS (Angoulême)	APSA 4	L	33
L1 Portail STAPS (Angoulême)	APSA 5	L	33
L1 Portail STAPS (Angoulême)	APSA 6	L	33
L1 Portail STAPS (Poitiers)	Biomécanique - TD/TP	L	33
L1 Portail STAPS (Poitiers)	APSA 1	L	33
L1 Portail STAPS (Poitiers)	APSA 2	L	33
L1 Portail STAPS (Poitiers)	APSA 3	L	33
L1 Portail STAPS (Poitiers)	APSA 4	L	33
L1 Portail STAPS (Poitiers)	APSA 5	L	33
L1 Portail STAPS (Poitiers)	APSA 6	L	33
L1 Portail STAPS accès santé	Biomécanique - TD/TP	L	30
L1 Portail STAPS accès santé	APSA 1	L	33
L1 Portail STAPS accès santé	APSA 2	L	33
L2 Portail STAPS (Angoulême)	Animation d'une APSA	L	32
L2 STAPS : activité physique adaptée et santé (Angoulême)	Activité sportive - Natation APA-S	L	32
L2 STAPS : éducation et motricité (Angoulême)	Activité sportive - Gym EM	L	32
L2 STAPS : entraînement sportif (Angoulême)	APS de Spécialité minieure	L	32
L2 STAPS : entraînement sportif (Angoulême)	APS de Spécialité majeure	L	32
L2 STAPS : management du sport (Angoulême)	Activité sportive - Natation Mana	L	32
L2 STAPS : activité physique adaptée et santé (Angoulême)	APSA 1	L	32
L2 STAPS : activité physique adaptée et santé (Angoulême)	APSA 2	L	32
L2 STAPS : activité physique adaptée et santé (Angoulême)	APSA 3	L	32

L2 STAPS : activité physique adaptée et santé (Angoulême)	APSA 4	L	32
L2 STAPS : éducation et motricité (Angoulême)	APSA 1	L	32
L2 STAPS : éducation et motricité (Angoulême)	APSA 2	L	32
L2 STAPS : éducation et motricité (Angoulême)	APSA 3	L	32
L2 STAPS : management du sport (Angoulême)	Pratique sportive	L	32
L2 STAPS : management du sport (Angoulême)	Pratique sportive	L	32
L2 Portail STAPS (Poitiers)	Animation d'une APSA	L	32
L2 STAPS : activité physique adaptée et santé	Activité sportive - Natation APA-S	L	32
L2 STAPS : éducation et motricité (Poitiers)	Activité sportive - Gym EM	L	32
L2 STAPS : entraînement sportif (Poitiers)	APS de Spécialité minieure	L	32
L2 STAPS : entraînement sportif (Poitiers)	APS de Spécialité majeure	L	32
L2 STAPS : management du sport (Poitiers)	Activité sportive - Natation Mana	L	32
L2 STAPS : activité physique adaptée et santé	APSA 1	L	32
L2 STAPS : activité physique adaptée et santé	APSA 2	L	32
L2 STAPS : activité physique adaptée et santé	APSA 3	L	32
L2 STAPS : activité physique adaptée et santé	APSA 4	L	32
L2 STAPS : éducation et motricité (Poitiers)	APSA 1	L	32
L2 STAPS : éducation et motricité (Poitiers)	APSA 2	L	32
L2 STAPS : éducation et motricité (Poitiers)	APSA 3	L	32
L2 STAPS : management du sport (Poitiers)	Pratique sportive	L	32
L2 STAPS : management du sport (Poitiers)	Pratique sportive	L	32
L3 STAPS : activité physique adaptée et santé	Activités physiques UE1 - Raquettes	L	32
L3 STAPS : activité physique adaptée et santé	Activités physiques UE2 - Marche Nordique	L	32
L3 STAPS : activité physique adaptée et santé	Activités physiques UE3 - Danse	L	32
L3 STAPS : activité physique adaptée et santé	Activités physiques UE4 - Judo	L	32
L3 STAPS : activité physique adaptée et santé	Activités physiques UE4 -Parcours moteurs	L	32
L3 STAPS : entraînement sportif (Angoulême)	UE 3 Analyse intégrée de la relation "Performance-Entraînement-Environnement";	L	33
L3 STAPS : entraînement sportif (Angoulême)	UE4 spécialité mineure	L	33
L3 STAPS : entraînement sportif (Angoulême)	UE 5 spécialité majeure	L	33
L3 STAPS : entraînement sportif (Poitiers)	UE 3 Analyse intégrée de la relation "Performance-Entraînement-Environnement";	L	33
L3 STAPS : entraînement sportif (Poitiers)	UE4 spécialité mineure	L	33
L3 STAPS : entraînement sportif (Poitiers)	UE 5 spécialité majeure	L	33
L3 STAPS : éducation et motricité (Poitiers)	UE 2 Concevoir un projet d'intervention	L	33
L3 STAPS : éducation et motricité (Poitiers)	APSA 1	L	33
L3 STAPS : éducation et motricité (Poitiers)	APSA 2	L	33
L3 STAPS : éducation et motricité (Poitiers)	APSA 3	L	33
L3 STAPS : éducation et motricité (Poitiers)	APSA 4	L	33
Licence professionnelle Santé, vieillissement et activités physiques adaptées	UE3 - Techniques en activités physiques adaptées	LP	20
Licence professionnelle Santé, vieillissement et activités physiques adaptées	Education thérapeutique	LP	20
Licence professionnelle Santé, vieillissement et activités physiques adaptées	PSC1	LP	20
Master 1 Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) PLC EPS	POLYVALENCE MUSCULATION	M	24
Master 1 Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) PLC EPS	POLYVALENCE Badminton	M	24
MASTER 1 Activité physique adapté et santé	Biomécanique de la performance humaine	M	20
MASTER 1 Activité physique adapté et santé	Dynamique du mouvement	M	20
Diplôme Universitaire (DU) Entraînement et préparation physique	Pratiques physiques	L	20
Diplôme Universitaire (DU) Sport & Cancer	Pratiques physiques	L	20
Diplôme Universitaire (DU) Sport sur	Pratiques physiques	L	20
Diplôme Universitaire (DU) Préparation mentale intégrée	Pratiques physiques	L	20
Diplôme Universitaire (DU) nutrition micronutrition, exercice et santé	Pratiques physiques	L	20
Licence économie-Gestion	Numérique	L	20



M1 Management des risques industriels et environnementaux	risque incendie/explosion	M	35
M1 MRSI	Sécurité réseaux et cryptologie (UE7)	M	18
M1 MRSI	Prise d'empreinte et Pentest (UE6)	M	18
Master 2 Droit gestion et commerce des	Connaissance des produits analyse sensorielle	M	20
L1 Géographie et aménagement   Histoire	Statistiques univariées	L	17
L2 Géographie et aménagement	Atelier de terrain	L	23
L3 parcours Géographie et aménagement	Atelier collectif	L	23
L1 Musicologie	Technique vocale	L	16
L1 Musicologie	Déchiffrage	L	16
L1 Musicologie	Pratique collective petit groupe	L	16
L1 Musicologie	Pratique collective grand groupe	L	25
L1 Musicologie	Formation musicale	L	16
L1 Musicologie	Ecriture	L	16
L1 Musicologie	Analyse tonale	L	25
L1 Musicologie	Lecture de répertoires	L	25
L1 Musicologie	Clavier	L	16
L2 Musicologie	Technique vocale	L	15
L2 Musicologie	Déchiffrage	L	15
L2 Musicologie	Pratique collective petit groupe	L	15
L2 Musicologie	Pratique collective grand groupe	L	25
L2 Musicologie	Direction de chœur	L	25
L2 Musicologie	Formation musicale	L	20
L2 Musicologie	Ecriture	L	20
L2 Musicologie	Clavier	L	15
L2 Musicologie	Commentaire 17-18	L	25
L2 Musicologie	Analyse tonale	L	25
L2 Musicologie	Lecture de répertoires	L	25
L3 parcours Culture et pratiques musicales	Technique vocale	L	18
L3 parcours Culture et pratiques musicales	Déchiffrage	L	18
L3 parcours Culture et pratiques musicales	Pratique collective petit groupe	L	18
L3 parcours Culture et pratiques musicales	Pratique collective grand groupe	L	25
L3 parcours Culture et pratiques musicales	Direction de chœur	L	25
L3 parcours Culture et pratiques musicales	Clavier	L	18
L3 parcours Culture et pratiques musicales	Numérique "arrangement musical"	L	18
L3 parcours Culture et pratiques musicales	Arrangement	L	15
L3 parcours Metiers de l'Enseignement	Arrangement	L	15
L3 parcours Metiers de l'Enseignement	Didactique musicale	L	15
L3 parcours Sociologie	Enquête de terrain	L	25
L1 Histoire de l'art et archéologie	Informatique pour la certification PIX	L	25
L2 Histoire de l'art et archéologie	Archéologie antique: Gaule romaine	L	22
L2 Histoire de l'art et archéologie	Protohistoire européenne	L	22
L2 Histoire de l'art et archéologie	Archéologie médiévale: chantiers médiévaux	L	22
L3 Archéologie	Base de données et outils de bibliographie	L	16
L3 Archéologie	Suite Adobe	L	16
L3 Archéologie	Matériaux et techniques	L	16
L3 Archéologie	Archéozoologie	L	16
L3 Archéologie	Carpologie	L	16
L3 Archéologie	Anthracologie	L	16
L2 Géographie et Aménagement	DAO (Dessin assisté par ordinateur)	L	15
M1 Gestion et développement des Territoires en Transition (GESTT)	Atelier 4 - édition cartographique/infographie	M	15
M1 parcours Mondes antiques	UE 2- Topographie	M	14
M1 parcours Mondes antiques	UE 5- Humanités numériques spécialisées	M	14
M1 parcours Mondes antiques	TD de géographie (cartographie)	M	2
M1 Parcours Histoire-Géographie	UE1 - Mise en situation professionnelle 1	M	15
M1 Parcours Histoire-Géographie	UE1 - Mise en situation professionnelle 2	M	15
M1 Parcours Histoire-Géographie	UE1 - Mise en situation professionnelle 3	M	15
M1 Parcours Histoire-Géographie	UE1 - Préparation à l'analyse de situation prof.	M	15
M1 Parcours Histoire-Géographie	UE2 - Mise en situation professionnelle 1	M	15
M1 Parcours Histoire-Géographie	UE2 - Mise en situation professionnelle 2	M	15
M1 Parcours Histoire-Géographie	UE2 - Mise en situation professionnelle 3	M	15

M1 Parcours Histoire-Géographie	UE2 - Préparation à l'analyse de situation prof.	M	15
M1 Parcours Histoire-Géographie	UE3 - Communication orale	M	15
M1 Parcours Histoire-Géographie	UE2 - Méthodologie disciplinaire: méthode des épreuves du concours	M	15
M1 Parcours Sciences économiques et sociales	UE1 - Formation disciplinaire de référence 1 - préparation épreuve économie	M	13
M1 Parcours Sciences économiques et sociales	UE1 - Formation disciplinaire de référence 1 - préparation épreuve histoire de la pensée	M	13
M1 Parcours Sciences économiques et sociales	UE2 - Formation disciplinaire de référence 2 - préparation épreuve sociologie	M	13
M1 Parcours Sciences économiques et sociales	UE2 - Formation disciplinaire de référence 2 - préparation épreuve histoire de la pensée	M	13
Master MEEF Education musicale	UE 1 - Commentaire comparé	M	7
Master MEEF Education musicale	UE 1 - Transcription musicale	M	7
Master MEEF Education musicale	UE 1 - Ecriture	M	7
Master MEEF Education musicale	UE 1 - arrangement	M	7
Master MEEF Education musicale	UE 1 - informatique musicale	M	7
Master MEEF Education musicale	UE 1 - Interprétation d'un chant	M	7
Master MEEF Education musicale	UE 2 - Direction de choeur chorale	M	7
Master MEEF Education musicale	UE 2 - Accompagnement	M	7
Master MEEF Education musicale	UE 3 - Spécialisation	M	7
M1 Gestion et développement des Territoires en Transition (GESTT)	Atelier de terrain	M	12
M2 Gestion et développement des Territoires en Transition (GESTT)	Transition en projet	M	1 groupe de 17 1 groupe de 18
M2 Migrations Internationales, Parcours DYSM et AIMASI	Sortie pédagogique sur le terrain	M	5
M2 Migrations Internationales, Parcours AIMASI	Photographie et diagnostic de territoire	M	3
Master Mondes médiévaux	Epigraphie médiévale	M	10
Master Mondes médiévaux	Diplomatie médiévale	M	10
Master Mondes médiévaux	Cartographie SIG	M	10
M1 MEEF 1er degré Poitiers+Niort+Angoulême	Enseignements artistiques	M	20
M1 MEEF 1er degré Poitiers+Niort+Angoulême	Education Physique et Sportive	M	20
M1 MEEF 1er degré Poitiers+Niort+Angoulême	Analyse de pratiques	M	20
M1 MEEF 1er degré Poitiers+Niort+Angoulême	Formation personnalisée : Option (sc/h/g/ha/emc/ap/g)-EPS-CSE	M	20
M1 MEEF 1er degré Poitiers+Niort+Angoulême	Enseigner ailleurs et/ou autrement	M	20
M1 MEEF 1er degré Poitiers+Niort+Angoulême	Didactique des mathématiques (TD uniquement)	M	20
M1 MEEF 1er degré Poitiers+Niort+Angoulême	Didactique des sciences (TD uniquement)	M	20
M2 MEEF 1er degré Poitiers+Niort+Angoulême	Didactique des disciplines liée au stage	M	20
M2 MEEF 1er degré Poitiers+Niort+Angoulême	Exploitation et production de ressources numériques	M	20
M2 MEEF 1er degré Poitiers+Niort+Angoulême	Education aux médias, à l'information - Education morale et civique	M	20
M2 MEEF 1er degré Poitiers+Niort+Angoulême	Enseigner à partir de ressources culturelles locales	M	20
M2 MEEF 1er degré Poitiers+Niort+Angoulême	Analyse de pratiques, positionnement	M	20
M2 MEEF 1er degré Poitiers+Niort+Angoulême	Analyse de pratiques, positionnement (part TD)	M	20
PES hors master	Pratique vocale	M	16
PES hors master	Didactique/expression/EMC/num	M	6
PES hors master	Journées thématiques	M	10
PES hors master	Projet collaboratif	M	10
Licence Arts du spectacle	Pratique des arts de la scène, spécialité théâtre	L	18
Licence Arts du spectacle	Réalisation audio-visuelle/ Travail sur postes informatiques Logiciels spécifiques	L	11
Licence Arts du spectacle	Stage du 4 au 14 mai	L	20
Licence Arts du spectacle	Stage du 4 au 14 mai	L	10
Licence Arts du spectacle	Production et diffusion de spectacle, animé par Benjamin Bedel	L	6
Master Arts AMS	Atelier le geste, pratiques artistiques, UE5 du parcours langue des signe	M	12
Licence Sciences du langage	Esthétique et pratique photographique : workshop MDE/UFR L&L	L	20
UEO enseignement transversale du S4	Atelier de méthodologie de communication professionnelle (voix, corps, etc.)	L	12
Master ALC Textim	PAO - logiciel in design	M	12



Master ALC Textim	Médiation en librairie et en bibliothèque	M	12
Master Arts AMS (assistant mise en scène)	Stage Assistant mise en scène	M	8
DUT 1 Chimie	TP chimie générale : techniques de base 2	DUT	12
DUT 1 Chimie	TP chimie inorganique descriptive	DUT	12
DUT 1 Chimie	TP chimie organique : initiation à la synthèse	DUT	12
DUT 1 Chimie	TP génie chimique : transferts thermiques	DUT	12
DUT 1 Chimie	TP optique	DUT	12
DUT 1 Chimie	Perfectionnement à la bureautique et programmation	DUT	12
DUT 2 Chimie option Chimie analytique et de	TP ch. analytique : techniques instrumentales 2	DUT	12
DUT 2 Chimie option Chimie analytique et de	TP ch. organique : synthèses multi-étapes	DUT	12
DUT 2 Chimie option Chimie analytique et de	TP génie chimique : réacteur, régulation	DUT	12
DUT 2 Chimie option Chimie analytique et de	Chimiométrie - qualité - secourisme	DUT	12
DUT 2 Chimie option Chimie analytique et de	TP électronique	DUT	12
DUT 2 Chimie option Chimie analytique et de	Chimie du vivant	DUT	12
DUT 1 Génie électrique et informatique industrielle (Poitiers)	ENER2 - Conversions d'énergie	DUT	12
DUT 1 Génie électrique et informatique industrielle (Poitiers)	AUTO2 - Automatismes	DUT	12
DUT 1 Génie électrique et informatique industrielle (Poitiers)	INFO2 - Informatique embarquée	DUT	12
DUT 1 Génie électrique et informatique industrielle (Poitiers)	SE2 - Systèmes électroniques	DUT	12
DUT 1 Génie électrique et informatique industrielle (Poitiers)	OL2 - Approfondissement outils logiciels	DUT	12
DUT 1 Génie électrique et informatique industrielle (Poitiers)	ER2 - Étude et réalisation d'ensembles pluritechnologiques	DUT	12
DUT 1 Génie électrique et informatique industrielle (Poitiers)	P2 - Physique, Introduction à l'électromagnétisme - Capteurs	DUT	12
DUT 2 Génie électrique et informatique industrielle (Poitiers)	ER4 - Études et réalisation d'ensembles pluritechnologiques	DUT	12
DUT 2 Génie électrique et informatique industrielle (Poitiers)	MC-AU41 - Conception et réglage des correcteurs à temps discret	DUT	12
DUT 2 Génie électrique et informatique industrielle (Poitiers)	MC-ENER41 - Energie Renouvelable, production et stockage	DUT	12
DUT 2 Génie électrique et informatique industrielle (Poitiers)	MC-ENER42 - Distribution électrique NF15100	DUT	12
DUT 2 Génie électrique et informatique industrielle (Poitiers)	MC-EMB41 - Réseaux embarqués	DUT	12
DUT 2 Génie électrique et informatique industrielle (Poitiers)	MC-EMB42 - Programmation embarquée	DUT	12
DUT 2 Génie électrique et informatique industrielle (Poitiers)	MC-RES41 - Supervision	DUT	12
DUT 2 Génie électrique et informatique industrielle (Poitiers)	MC-RES42 - Réseaux Locaux Industriels, Domotique	DUT	12
DUT 2 Génie électrique et informatique industrielle (Poitiers)	MC-OL4 - Maths, trigonométrie hyperbolique - développements limités.	DUT	12
DUT 2 Génie électrique et informatique industrielle (Poitiers)	MC-AU42 - Conception et réglage des correcteurs à temps discret	DUT	12
DUT 2 Génie électrique et informatique industrielle (Poitiers)	MC-MA41 - Maitrise Statistique des Procédés - Fiabilité	DUT	12
DUT 2 Génie électrique et informatique industrielle (Poitiers)	MC-MA42 - Maths, algèbre linéaire	DUT	12
DUT 2 Génie électrique et informatique industrielle (Poitiers)	MC-TID - Traitement Informatique des Données	DUT	12
DUT 2 Génie électrique et informatique industrielle (Poitiers)	MC-AT11 Automatismes	DUT	12
DUT 1 Génie mécanique et productique	CONCEPTION MECANIQUE : Etudes de la conception	DUT	12
DUT 1 Génie mécanique et productique (Poitiers)	SCIENCES DES MATERIAUX - Mise en oeuvre et comportement des matériaux	DUT	12
DUT 1 Génie mécanique et productique (Poitiers)	DIMENSIONNEMENT DES STRUCTURES - Sollicitations simples : Torsion - Flexion	DUT	12



DUT 1 Génie mécanique et productique (Poitiers)	MECANIQUE Dynamique du solide : cinématique, cinétique, PFD	DUT	12
DUT 1 Génie mécanique et productique (Poitiers)	PRODUCTION - mise en oeuvre des moyens de production	DUT	12
DUT 1 Génie mécanique et productique (Poitiers)	PRODUCTION - mise en oeuvre des moyens de production ISO CU	DUT	12
DUT 1 Génie mécanique et productique (Poitiers)	PRODUCTION - mise en oeuvre des moyens de production ISO TO	DUT	12
DUT 1 Génie mécanique et productique (Poitiers)	METROLOGIE : métrologie tridimensionnelle et états de surface	DUT	12
DUT 1 Génie mécanique et productique (Poitiers)	ELECTRICITE - ELECTRONIQUE - AUTOMATISME : automatisation d'un poste de travail, sécurité	DUT	12
DUT 2 Génie mécanique et productique	Conception Mécanique : Etudes et approfondissements	DUT	12
DUT 2 Génie mécanique et productique (Poitiers)	DDS : Méthodes énergétiques et modélisation par éléments finis	DUT	12
DUT 2 Génie mécanique et productique	Mécanique des fluides	DUT	12
DUT 2 Génie mécanique et productique	Mécanique : Dynamique	DUT	12
DUT 2 Génie mécanique et productique (Poitiers)	Production : Préparation d'une production dans des conditions industrielles	DUT	12
DUT 2 Génie mécanique et productique	EEA : Automatisation d'un système continu	DUT	12
DUT 2 Génie mécanique et productique	Projets tutorés fabrication	DUT	12
DUT 2 Génie mécanique et productique	TP LEAN	DUT	12
DUT 2 Génie mécanique et productique	TP LEAN	DUT	12
DUT 2 Génie mécanique et productique	TP Electro Erosion	DUT	12
DUT 2 Génie mécanique et productique	TP Jet d'eau	DUT	12
DUT 2 Génie mécanique et productique	TP Méca	DUT	12
DUT 2 Génie mécanique et productique	TP Prototypage rapide	DUT	12
DUT 2 Génie mécanique et productique	TP DDS	DUT	12
DUT 2 Génie mécanique et productique	TP Conception	DUT	12
DUT 2 Génie mécanique et productique	TP Auto	DUT	12
DUT 1 Génie thermique et énergie	Automatismes et circuits électriques M2102	DUT	12
DUT 1 Génie thermique et énergie	Expression-Communication M2103	DUT	12
DUT 1 Génie thermique et énergie	Thermodynamique M2201	DUT	12
DUT 1 Génie thermique et énergie	Mécanique des fluides : hydraulique M2202	DUT	12
DUT 1 Génie thermique et énergie	Physique des ambiances intérieurs : éclairage, acoustique, qualité de l'air M2203	DUT	12
DUT 1 Génie thermique et énergie	Propriétés des matériaux M2204	DUT	12
DUT 1 Génie thermique et énergie	Transferts thermiques M2301	DUT	12
DUT 1 Génie thermique et énergie	Thermique des locaux M2302	DUT	12
DUT 1 Génie thermique et énergie	Techniques du génie thermique M2303	DUT	12
DUT 1 Génie thermique et énergie	Electrothermie M2304	DUT	12
DUT 2 Génie thermique et énergie	Maîtrise de l'énergie M4104C	DUT	12
DUT 2 Génie thermique et énergie	Logiciels métiers M4105C	DUT	12
DUT 2 Génie thermique et énergie	Etudes techniques M4106C	DUT	12
DUT 2 Génie thermique et énergie	Machines thermiques M4201C	DUT	12
DUT 2 Génie thermique et énergie	Echangeurs de chaleur M4202C	DUT	12
DUT 1 Gestion des entreprises et des administrations (Niort)	M2108 : Conception et méthodes d'enquêtes	DUT	12
DUT 1 Gestion des entreprises et des administrations (Niort)	M2208 : Adaptation aux publics étudiants et aide à la réussite (logiciel comptable)	DUT	12
DUT 2 GEA option Gestion Comptable et Financière GCF (Niort)	M41F14C : Logiciel de gestion de paie	DUT	12
DUT 1 Hygiène sécurité environnement	M 2201 Toxicologie et microbiologie appliquées	DUT	12
DUT 1 Hygiène sécurité environnement	M 2202 Physiologie, psychologie, ergonomie du travail	DUT	12
DUT 1 Hygiène sécurité environnement	M 2203 Chimie de la combustion	DUT	12
DUT 1 Hygiène sécurité environnement	M 2204 Réactions chimiques dangereuses	DUT	12
DUT 1 Hygiène sécurité environnement	M 2205 Rayonnements ionisants et non ionisants	DUT	12
DUT 1 Hygiène sécurité environnement	M 2302 Technologie des installations électriques	DUT	12
DUT 1 Hygiène sécurité environnement	M 2303 Mécanique des fluides, résistance des matériaux	DUT	12
DUT 1 Hygiène sécurité environnement	M 2304 Vibrations et acoustique	DUT	12
DUT 1 Hygiène sécurité environnement	M 2305 Technologies de BTP et du génie civil	DUT	12
DUT 2 Hygiène sécurité environnement	M 4402C Organisation de la Sécurité Civile	DUT	12



DUT 1 Mesures physiques	Electromagnétisme et applications	DUT	12
DUT 1 Mesures physiques	Systèmes électroniques	DUT	12
DUT 1 Mesures physiques	Informatique d'instrumentation	DUT	12
DUT 1 Mesures physiques	Structure des matériaux	DUT	12
DUT 1 Mesures physiques	Propriété des matériaux	DUT	12
DUT 1 Mesures physiques	Oxydoréduction-Cinétique chimique	DUT	12
DUT 1 Mesures physiques	Mécanique et Résistance des Matériaux	DUT	12
DUT 1 Mesures physiques	Systèmes optiques	DUT	12
DUT 1 Mesures physiques	Transferts thermiques	DUT	12
DUT 2 Mesures physiques	Analyses électrochimiques et méthodes chromatographiques	DUT	12
DUT 2 Mesures physiques	Automatique	DUT	12
DUT 2 Mesures physiques	Chaines de mesure, de contrôle, d'essais	DUT	12
DUT 2 Mesures physiques	Analyse chimique	DUT	12
DUT 2 Mesures physiques	Modification des propriétés des matériaux	DUT	12
DUT 2 Mesures physiques	Photonique	DUT	12
DUT 2 Mesures physiques	Programmation des systèmes embarqués	DUT	12
DUT 2 Mesures physiques	Electronique de puissance	DUT	12
DUT 2 Mesures physiques	Programmation orientée objet	DUT	12
DUT 2 Mesures physiques	Mathématiques pour la physique	DUT	12
DUT 2 Mesures physiques	Energie renouvelable, production et stockage	DUT	12
DUT 1 Réseaux et télécommunications	Réseaux locaux et équipements actifs	DUT	12
DUT 1 Réseaux et télécommunications	Administration système	DUT	12
DUT 1 Réseaux et télécommunications	Technologie de l'Internet	DUT	12
DUT 1 Réseaux et télécommunications	Bases de données	DUT	12
DUT 1 Réseaux et télécommunications	Web dynamique	DUT	12
DUT 1 Réseaux et télécommunications	Bases des services réseaux	DUT	12
DUT 1 Réseaux et télécommunications	Principes des transmissions radio	DUT	12
DUT 1 Réseaux et télécommunications	Chaine de transmission numérique	DUT	12
DUT 1 Réseaux et télécommunications	Calcul différentiel et intégral	DUT	12
DUT 1 Réseaux et télécommunications	Analyse de Fourier	DUT	12
DUT 1 Réseaux et télécommunications	Bases de l'électromagnétisme pour la propagation	DUT	12
DUT 1 Réseaux et télécommunications	Consolidation des bases de la programmation	DUT	12
DUT 2 Réseaux et télécommunications	Smart-grid	DUT	12
DUT 2 Réseaux et télécommunications	Programmation sur appareils mobiles communicants	DUT	12
DUT 2 Réseaux et télécommunications	Infrastructures de sécurité	DUT	12
DUT 2 Réseaux et télécommunications	Antennes et réseaux de diffusion hertziens	DUT	12
DUT 2 Réseaux et télécommunications	Traitement numérique du signal	DUT	12
DUT 2 Réseaux et télécommunications	Algèbre linéaire	DUT	12
DUT 2 Réseaux et télécommunications	Réseaux convergents	DUT	12
DUT 2 Réseaux et télécommunications	Applications informatiques dédiées aux R&T	DUT	12
DUT 1 Statistique et informatique décisionnelle	Initiation à la statistique inférentielle	DUT	12
DUT 1 Statistique et informatique décisionnelle	Ajustement de courbes et séries chronologiques	DUT	12
DUT 1 Statistique et informatique décisionnelle	Probabilité et simulations 2	DUT	12
DUT 1 Statistique et informatique décisionnelle	Mathématiques pour l'analyse des données	DUT	12
DUT 1 Statistique et informatique décisionnelle	Développement logiciel et technologies Web	DUT	12
DUT 1 Statistique et informatique décisionnelle	Structuration des données	DUT	12
DUT 1 Statistique et informatique décisionnelle	Programmation statistique 1	DUT	12
DUT 1 Statistique et informatique décisionnelle	Outils de pilotage 2	DUT	12
DUT 2 Statistique et informatique décisionnelle	Data mining	DUT	12
DUT 2 Statistique et informatique décisionnelle	Sondages (Parcours IPI)	DUT	12
DUT 2 Statistique et informatique décisionnelle	Bases de données avancées (Parcours IPI)	DUT	12
Licence professionnelle Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie	Module M13 - Dimensionnement et commissionnement des installations	LP	12
Licence professionnelle Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie	Module M14 - Bureau d'études	LP	12
Licence professionnelle Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie	M21 - Energie thermique renouvelable pour le bâtiment et l'industrie	LP	12
Licence professionnelle Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie	M22 - Production d'électricité renouvelable dans le bâtiment et l'industrie	LP	12
Licence professionnelle Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie	M23 - Outils de contrôle et d'optimisation des consommations énergétiques	LP	12

Licence professionnelle Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie	M31 - Maîtrise de l'énergie en entreprise - Audit énergétique	LP	12
Licence professionnelle Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie	M32 - Diagnostique bâtiment	LP	12
Licence professionnelle Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie	M33 - Cycle de vie et impact environnemental	LP	12
Licence professionnelle Métiers des réseaux informatiques et télécommunications	M21 Téléphonie d'entreprise	LP	12
Licence professionnelle Métiers des réseaux informatiques et télécommunications	M23 Services réseaux et sécurité	LP	12
Licence professionnelle Métiers des réseaux informatiques et télécommunications	M31 Interconnexion IPBX et IMS	LP	12
Licence professionnelle Métiers des réseaux informatiques et télécommunications	M32 Services réseaux avancés	LP	12
Licence professionnelle Métiers des réseaux informatiques et télécommunications	M33 Convergences informatiques	LP	12
Licence professionnelle Métiers des réseaux informatiques et télécommunications	M34 Administration systèmes	LP	12
Licence professionnelle Métiers des réseaux informatiques et télécommunications	M35 Réseaux cellulaires	LP	12
Licence professionnelle Métiers des réseaux informatiques et télécommunications	M36 Réseaux multimédia	LP	12
Licence professionnelle Métiers du décisionnel et de la statistique	Etude de cas	LP	12
Licence 2 : UE d'ouverture	Bande dessinée : un blog en roman photo	L	20
Licence 2 : UE d'ouverture	Jazz musiques improvisées	L	20
Licence 2 : UE d'ouverture	Chorale musiques actuelles	L	12
Licence 2 : UE d'ouverture	Vidéo documentaire	L	12
Licence 2 : UE d'ouverture	Développement durable et responsable : enjeux et débats	L	20
Licence 2 : UE d'ouverture	Prévention : Equinox	L	20
Licence 2 : UE d'ouverture	Accompagnement de projets	L	20
Licence 2 : UE d'ouverture	Chorale musiques actuelles	L	20
Licence 2 : UE d'ouverture	Comment dessiner une utopie quand on ne sait pas dessiner ?	L	20
Licence 2 : UE d'ouverture	Initiation à la sérigraphie	L	20
Licence 2 : UE d'ouverture	Jazz et musiques improvisées	L	20
Licence 2 : UE d'ouverture	Vidéo documentaire	L	20
Licence 2 : UE d'ouverture	Carnet de voyage TP	L	20
Licence 2 : UE d'ouverture	Sécurité et Sauvetage aquatique	L	20
Licence 2 : UE d'ouverture	Initiation à l'animation d'ateliers de discussion en espagnol	L	20
Licence 2 : UE d'ouverture	Initiation à l'animation d'ateliers de discussion en espagnol	L	20
Licence 2 : UE d'ouverture	Préparation mentale et réussite/performance : confiance en soi, gestion des émotions/stress, organisation	L	20
Licence 2 : UE d'ouverture	Atelier de création d'activité	L	20
Licence 2 : UE d'ouverture	HANDISUP (accompagnement situation handicap)	L	20
Licence 2 : UE d'ouverture	PULSAR (formation radio)	L	20
Licence 2 : UE d'ouverture	EKINOX (Formation secourisme)	L	20
Licence 2 : UE d'ouverture	Les Petits débrouillards (Formation expérimentations scientifiques)	L	20
Licence 2 : UE d'ouverture	ALEPA (Accompagnement Autisme)	L	20
Licence 2 : UE d'ouverture	ALSIV (accompagnement illetrisme)	L	20
Année 1 - Diplôme d'ingénieur - énergie	Anglais 2	ING	15
Année 1 - Diplôme d'ingénieur - énergie	Introduction aux méthodes numériques	ING	15
Année 1 - Diplôme d'ingénieur - énergie	Signaux	ING	15
Année 1 - Diplôme d'ingénieur - énergie	Travail d'application	ING	15
Année 1 - Diplôme d'ingénieur - énergie	Communication	ING	15
Année 1 - Diplôme d'ingénieur - énergie	Introduction aux bases de données	ING	15
Année 1 - Diplôme d'ingénieur - énergie	Gestion	ING	15
Année 1 - Diplôme d'ingénieur - énergie	Mécanique des fluides 2	ING	15



Année 1 - Diplôme d'ingénieur - énergie	Résistance des matériaux	ING	15
Année 1 - Diplôme d'ingénieur - énergie	Machines thermiques	ING	15
Année 1 - Diplôme d'ingénieur - énergie	Electromagnétisme	ING	15
Année 1 - Diplôme d'ingénieur - énergie	Electronique	ING	15
Ingénieur - Année 2 - Parcours énergétique	Méthodes numériques 2	ING	14
Ingénieur - Année 2 - Parcours énergétique	Programmation	ING	14
Ingénieur - Année 2 - Parcours énergétique	Mécanique des fluides - Turbulence	ING	14
Ingénieur - Année 2 - Parcours énergétique industrielle	Transfert de chaleur - Convection en systèmes complexes	ING	14
Ingénieur - Année 2 - Parcours énergétique	Energie solaire - Approfondissements	ING	14
Ingénieur - Année 2 - Parcours énergétique	Conversion et stockage d'énergie	ING	14
Ingénieur - Année 2 - Parcours énergétique	Electrothermie	ING	14
Ingénieur - Année 2 - Parcours énergétique	Transfert de matière	ING	14
Ingénieur - Année 3 - Parcours énergétique	Energie nucléaire et sécurité	ING	26
Ingénieur - Année 3 - Parcours énergétique	Echangeur de chaleur - Compléments	ING	26
Ingénieur - Année 3 - Parcours énergétique	Méthodes inverses et estimation de paramètres	ING	13
Ingénieur - Année 3 - Parcours énergétique	Énergie Eolienne (approfondissements)	ING	13
Ingénieur - Année 2 - Parcours éclairage acoustique thermique	Méthodes numériques 2	ING	12
Ingénieur - Année 2 - Parcours éclairage acoustique thermique	Programmation	ING	12
Ingénieur - Année 2 - Parcours éclairage acoustique thermique	Colorimétrie	ING	12
Ingénieur - Année 2 - Parcours éclairage acoustique thermique	Technologies de l'éclairage	ING	12
Ingénieur - Année 2 - Parcours éclairage acoustique thermique	Ambiances climatiques	ING	12
Ingénieur - Année 2 - Parcours éclairage acoustique thermique	Thermique du bâtiment 1	ING	24
Ingénieur - Année 2 - Parcours éclairage acoustique thermique	Eclairage intérieur et extérieur	ING	12
Ingénieur - Année 3 - Parcours éclairage acoustique thermique	Acoustique des salles	ING	10
Ingénieur - Année 2 - Parcours Maîtrise de l'énergie électrique	Méthodes numériques 2	ING	10
Ingénieur - Année 2 - Parcours Maîtrise de l'énergie électrique	Programmation	ING	10
Ingénieur - Année 2 - Parcours Maîtrise de l'énergie électrique	Electrotechnique 1	ING	10
Ingénieur - Année 2 - Parcours Maîtrise de l'énergie électrique	Informatique industrielle	ING	10
Ingénieur - Année 2 - Parcours Maîtrise de l'énergie électrique	Projet automatique 1	ING	10
Ingénieur - Année 2 - Parcours Maîtrise de l'énergie électrique	Véhicule hybride/électrique et automatique	ING	10
Ingénieur - Année 2 - Parcours Maîtrise de l'énergie électrique	Projet Informatique Industrielle	ING	10
Ingénieur - Année 2 - Parcours Maîtrise de l'énergie électrique	Habilitation Electrique	ING	10
Ingénieur - Année 3 - Parcours Maîtrise de l'énergie électrique	Automatique industrielle	ING	15
Ingénieur - Année 3 - Parcours Maîtrise de l'énergie électrique	Réseaux informatiques et industriels	ING	15
Année 1 - Diplôme d'ingénieur - Génie de l'eau et génie civil	Béton et mise en oeuvre	ING	15
Année 1 - Diplôme d'ingénieur - Génie de l'eau et génie civil	Géotechnique 2 : applications	ING	15
Année 1 - Diplôme d'ingénieur - Génie de l'eau et génie civil	Polluants dans les milieux naturels	ING	15
Ingénieur - Année 3 - Parcours Géotechnique matériaux de construction	Carrières : reconnaissance, exploitation, minage	ING	37

Ingénieur - Année 3 - Parcours Géotechnique matériaux de construction	Géophysique et pétrophysique	ING	37
Ingénieur - Année 3 - Parcours Géotechnique travaux souterrains	Géophysique et pétrophysique	ING	15
Ingénieur - Année 2 - Parcours Géotechnique travaux souterrains	Géotechnique 4 : fondations	ING	23
Ingénieur - Année 2 - Parcours Géotechnique matériaux de construction	Géotechnique 4 : fondations	ING	20
Ingénieur - Année 2 - Parcours Géotechnique travaux souterrains	Ecole de terrain : reconnaissance des roches	ING	23
Ingénieur - Année 2 - Parcours Géotechnique matériaux de construction	Ecole de terrain : reconnaissance des roches	ING	20
Ingénieur - Année 3 - Parcours Géotechnique travaux souterrains	Minage en souterrain	ING	15
Ingénieur - Année 3 - Parcours Géotechnique travaux souterrains	Projet GTS	ING	15
Ingénieur - Année 3 - Parcours Géotechnique travaux souterrains	Visite de chantier	ING	15
Ingénieur - Année 2 - Parcours Traitement des eaux et des nuisances	Bim : Building Information Modeling	ING	22
Ingénieur - Année 2 - Parcours Géotechnique travaux souterrains	Bim : Building Information Modeling	ING	23
Ingénieur - Année 2 - Parcours Géotechnique matériaux de construction	Bim : Building Information Modeling	ING	20
Ingénieur - Année 2 - Parcours Traitement des eaux et des nuisances	Topographie	ING	22
Ingénieur - Année 2 - Parcours Géotechnique travaux souterrains	Topographie	ING	23
Ingénieur - Année 2 - Parcours Géotechnique matériaux de construction	Topographie	ING	20
Ingénieur - Année 2 - Parcours Traitement des eaux et des nuisances	Voirie, réseaux divers	ING	22
Ingénieur - Année 2 - Parcours Géotechnique travaux souterrains	Voirie, réseaux divers	ING	23
Ingénieur - Année 2 - Parcours Géotechnique matériaux de construction	Voirie, réseaux divers	ING	20
Ingénieur - Année 2 - Parcours Traitement des eaux et des nuisances	Projet transversal	ING	22
Ingénieur - Année 2 - Parcours Géotechnique travaux souterrains	Projet transversal	ING	23
Ingénieur - Année 2 - Parcours Géotechnique matériaux de construction	Projet transversal	ING	20
Ingénieur - Année 2 - Parcours Traitement des eaux et des nuisances	Travaux pratiques 2	ING	22
Ingénieur - Année 2 - Parcours Traitement des eaux et des nuisances	Equilibres calco-carboniques	ING	22
Ingénieur - Année 3 - Parcours Géotechnique travaux souterrains	Minage en souterrain	ING	37
Ingénieur - Année 3 - Parcours Géotechnique matériaux de construction	Carrières : reconnaissance, exploitation, minage	ING	15
Licence Sociologie	Enquête par questionnaire	L2	35



# RECTORAT DE BORDEAUX

R75-2021-01-18-003

Arrêté 21-040 art 34 décret - organisant l'accueil des usagers au sein de l'école EXCELIA La Rochelle pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire.





**RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE  
RECTRICE DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX  
CHANCELIERE DES UNIVERSITÉS**

Vu le 1° de l'article 34 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire,

Vu les arrêtés rectoraux des 16 novembre, 26 novembre, 3 décembre 2020 et 4 janvier 2021

**ARRÊTE**

Article 1 : les arrêtés rectoraux mentionnés en visas sont complétés afin d'assurer l'accueil des usagers au sein de l'école EXCELIA La Rochelle, qui est autorisé aux seules fins de suivre les enseignements ne pouvant pas être effectués à distance répertoriés dans la liste figurant en annexe du présent arrêté.

Article 2 : le directeur d'EXCELIA La Rochelle est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 18 janvier 2021,

Anne BISAGNI-FAURE



**ANNEXE : Formations qui ne peuvent être effectuées à distance compte tenu de leur caractère pratique et autorisant à ce titre l'accueil des usagers dans les établissements d'enseignement supérieur concernés**

(1° de l'article 34 du décret n° 2020- du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire)

<b>Etablissement</b>	<b>EXCELIA campus de La Rochelle</b>
----------------------	--------------------------------------

DIPLOME OU CERTIFICAT PREPARE	NIVEAU	INTITULE TP	EFFECTIF MAXIMAL
Programmes de Masters, MGE, BTH, BBA, BB	Tous niveaux	TOEIC	28 étudiants inscrits
Bachelor in Business Administration (BBA) International Bachelor Business Bachelor in Tourism & Hospitality Bachelor First Year Bachelor communication et Stratégie Digitale	1ère année	Business Game	6 personnes par groupe

# SGAR Nouvelle-Aquitaine

R75-2021-01-21-001

Arrêté du 21 janvier 2021 portant modification de la liste nominative des membres du conseil économique, social et environnemental régional de la région Nouvelle-Aquitaine

**Arrêté du 21 JAN. 2021**

**portant modification de la liste nominative des membres du conseil économique, social et environnemen-  
tal régional de la région Nouvelle-Aquitaine**

la Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine,  
Préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,  
Préfète de la Gironde

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 4131-2, L. 4134-1 à L. 4134-7-2 et R. 4134-1 à R. 4134-7;

Vu la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement ;

Vu la loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ;

Vu la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la nouvelle délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;

Vu le décret n° 2004-374 modifié du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2017-1193 du 26 juillet 2017 relatif à la composition et au renouvellement des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux ;

Vu le décret du 27 mars 2019, portant nomination de Mme Fabienne BUCCIO en qualité de préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfète de la Gironde ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 novembre 2017 fixant la liste des organismes représentés et les modalités de désignation des membres du conseil économique, social et environnemental régional de la région Nouvelle-Aquitaine ;

Vu l'arrêté préfectoral du 29 décembre 2017 fixant la liste nominative des membres du conseil économique, social et environnemental régional de la région Nouvelle-Aquitaine modifié ;

Vu le courrier de Générations Mouvement – les Aînés ruraux du 8 décembre 2020 faisant part du fait que M. Gérard VILAIN ne détient plus aucun mandat électif au sein de ce mouvement et qu'il n'a ainsi plus légitimité à le représenter ;

Vu la proposition du 8 décembre 2020 de Générations Mouvement – les Aînés ruraux ;



Considérant qu'il ressort de ces éléments que le mandat de M. Gérard VILAIN, ayant perdu la qualité en vertu de laquelle il avait été désigné au sein du conseil économique, social et environnemental régional de la région Nouvelle-Aquitaine, est expiré de droit à compter du 25 janvier 2021 ;

Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales ;

## **ARRÊTE**

### **Article 1<sup>er</sup>**

L'arrêté préfectoral du 29 décembre 2017 fixant la liste nominative des membres du conseil économique, social et environnemental régional de la région Nouvelle-Aquitaine est modifié ainsi qu'il suit :

### **Collège 3 : Organismes et associations participant à la vie collective de la région – III.1**

Sur proposition de Générations Mouvement – les Aînés ruraux, afin de pourvoir le poste vacant par l'expiration de droit du mandat de M. Gérard VILAIN, est nommé, à compter du 25 janvier 2021, M. Jean-Pierre LAROCHE.

### **Article 2**

Le reste sans changement.

### **Article 3**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs régional et notifié au président du conseil régional de la région Nouvelle-Aquitaine ainsi qu'au président du conseil économique, social et environnemental de la région Nouvelle-Aquitaine.

Fait à Bordeaux le 21 JAN. 2021

La Préfète de région,

#### **Délais et voies de recours**

Dans un délai de deux mois à compter de la date de la notification ou de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la région Nouvelle-Aquitaine, les recours suivants peuvent être introduits conformément aux dispositions des articles R.421-1 et suivants du code de la justice administrative :

. un recours gracieux, adressé à :  
M. le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine  
4 b esplanade Charles de Gaulle  
33000 BORDEAUX Cedex ;

. un recours hiérarchique, adressé au(x) ministres(s) concerné(s) ;

Dans ces deux cas, le silence de l'administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

. un recours contentieux, en saisissant le tribunal administratif de Bordeaux – 9 rue Tas-tet – 33000 BORDEAUX.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours Citoyens accessible par le site internet "www.telerecours.fr".

Par la Préfète,  
Le Secrétaire général pour les affaires régionales

Patrick AMOUSSOU-ADEBLE

4b, esplanade Charles-de-Gaulle  
33000 Bordeaux  
Tél : 05 56 90 60 60  
www.prefectures-regions.gouv.fr

2/14